

LA GUYANE.

LA GUYANE

LA GUYANE,

OU

HISTOIRE, MOEURS, USAGES ET COSTUMES

DES HABITANS DE CETTE PARTIE DE L'AMÉRIQUE;

PAR M. FERDINAND DENIS,

Membre de l'Athénée des Sciences, Belles-
Lettres et Arts de Paris.

OUVRAGE ORNÉ DE SEIZE GRAVURES.

TOME PREMIER.

PARIS,

NEPVEU, Libraire, Passage des Panoramas.

~~~~~

1823.

8000 4742

I. n. v. 765

8° Rés 101 (1/2)

GUYANE

DES MORTS, ESACES

ET COSTUMES

ET FERRAND DENIS,

de l'Académie des Sciences, Belles-  
Lettres et Arts de Paris.

DES ORDRE DE SAINT GUY

TOME PREMIER

PARIS,

chez la Citoyenne, Palais National, ci-devant des Arts et des Sciences.

1795.



# LA GUYANE.

---

## CHAPITRE I.

### Aperçu historique.

C'EST à une époque où la France semble vouloir s'occuper de ses possessions dans la Guyane, que nous nous empressons de présenter un coup-d'œil général sur cette belle portion du Nouveau Monde : placée dans une situation avantageuse pour le commerce, richement pourvue par la nature de tous les végétaux utiles, elle semble n'attendre, comme les pays dont elle est entourée, que des bras laborieux qui veulent bien exploiter ses immenses forêts et ses savanes incultes. Un fait malheureuse-

ment trop prouvé, a 'jusqu'à présent éloigné un grand nombre d'agriculteurs, nous voulons parler de l'insalubrité de quelques districts, inondés par des fleuves et trop peu élevés pour laisser un facile écoulement aux eaux qui les couvrent. Des hommes entreprenans ont cependant donné une preuve incontestable qu'un travail soutenu et surtout bien dirigé pouvait convertir ces plaines marécageuses en des champs fertiles. Les Hollandais, accoutumés à conquérir en Europe leur territoire sur l'Océan, ont porté dans le nouveau monde l'industrie qui les distingue de toutes les nations, et l'on a vu dans la colonie de Surinam que rien n'est impossible à la persévérance des hommes. Si nous laissons parler un administrateur

éclairé qui avait commencé à faire jouir Cayenne des avantages offerts par le mode d'agriculture qu'ont adopté nos laborieux voisins, on s'apercevra facilement qu'avec un territoire plus ingrat que le nôtre, ils sont parvenu à former une colonie extrêmement florissante.

« A Surinam, dit M. de Malouet, où les montagnes sont à quinze lieues du bord de la mer, le Hollandais en y abordant n'a dû voir qu'une plage immense couverte d'eaux et de bois pendant la marée, et de boue pendant le jusant. C'est là dans ce premier instant que j'admire et suis épouvanté du courage, de l'industrie, de l'audace, de cet Européen barbotant dans la boue, et disant à son camarade : Faisons ici une colonie, desséchons ce bourbier.

« Lorsque de cette parole il résulte en moins d'un siècle quatre cents habitations contiguës , travaillées sur le même plan , présentant le même ensemble d'ordre, de vues et de moyens; lorsqu'enfin je me suis vu sur une de ces habitations nouvellement sorties de dessous l'eau , parcourant des jardins aussi bien dessinés que les Tuileries , des terrasses aussi bien nivelées que celles de Belle-Vue , des canaux de soixante pieds de large sur deux mille toises de long , je ne me défends pas d'une impression profonde d'admiration , et qui se répète vivement chaque fois que j'en parle. »

On se convaincra en lisant cet ouvrage que les Français qui avaient été à même de choisir le lieu de leur premier établissement , ne s'étaient point

trompés en adoptant le territoire connu pendant si long-temps sous le nom de France équinoxiale. Cette contrée, limitrophe des possessions portugaises, possède presque tous les produits du Brésil, et aurait pu, au moyen d'une saine administration, arriver au plus haut degré de prospérité. On ne peut se dissimuler que l'on n'ait beaucoup exagéré les dangers que doivent y courir les nouveaux colons. Tous les districts ne sont point également malsains, et vers l'intérieur surtout, il paraît qu'on pourrait former de nombreux établissemens avec la plus grande sécurité.

Malheureusement nous nous sommes dépouillés d'une partie du pays qui nous appartenait précédemment, réduits au territoire peu

considérable de Cayenne, il ne nous reste plus qu'à tâcher de l'utiliser et à le rendre important par l'agriculture, s'il ne l'est point par son étendue.

Comme toute la Guyane est possédée aujourd'hui par quatre nations; après un court aperçu historique et géographique, nous décrirons les districts qui leur sont échus en partage. Pour répandre un égal intérêt sur l'ouvrage, nous ne parcourrons point la côte du nord au sud, mais nous ferons d'abord connaître la partie française et celle qui appartient aux Portugais, pour passer delà dans la colonie hollandaise et sur les possessions espagnoles.

C'est aux Espagnols que l'on doit la découverte de la Guyane. Ils étaient conduits par l'immortel Colomb qui,

dans l'année 1498, se dirigea au sud des Antilles, vit l'île de la Trinité, et reconnut le 11 d'août le continent voisin que les Indigènes nommaient la terre de Peria, nom qu'il ne voulut point changer. Il paraît qu'après avoir pris connaissance de l'une des bouches de l'Orenoque, près de laquelle il pensa périr, il s'éloigna sans chercher à tirer aucun avantage de sa découverte.

L'année suivante on acquit des connaissances plus étendues sur ce pays par les rapports d'Alphonse Ojeda, de Jean de la Cosa et d'Americ Vespuce, qui visitèrent toute la côte en s'avancant vers l'ouest, après avoir abordé à deux cents lieues à l'est de l'Orenoque. Il se passa ensuite un assez long espace de temps, sans que l'on

se décidât à faire aucune expédition bien importante; mais vers 1535 un Espagnol nommé Diego de Ordaz alla perdre une partie des navires qu'il commandait en voulant entrer dans l'Orenoque. Quelque temps après ses efforts furent couronnés du succès, et on le vit remonter ce fleuve magnifique jusqu'à plus de quatre cents lieues de son embouchure. Ce ne fut pas toutefois sans avoir couru de grands dangers au milieu des Indigènes, qu'il était continuellement obligé de combattre. Non-seulement il ne put former aucun établissement, mais il se vit obligé de se retirer, après avoir perdu une partie de ses bâtimens et de ses hommes.

Bientôt les conquérans du Pérou, toujours insatiables de richesses, cru-



rent sans doute n'avoir rencontré qu'une faible portion des trésors du Nouveau Monde, et conçurent l'idée extravagante que les déserts inconnus de la Guyane renfermaient une contrée où l'or et les pierres précieuses se trouvaient à la surface de la terre, en même temps qu'elle était baignée par un lac immense renfermant des richesses incalculables! L'Eldorado, le lac Parima jouissent encore d'une fabuleuse célébrité; mais alors le désir de les trouver embrâsait tous les esprits, et bientôt l'on vit se former plusieurs expéditions destinées à conquérir leurs trésors. Pierre de Ordaz, et Gonzale de Ximenez de Queseda furent les premiers à envoyer des troupes d'aventuriers au travers du continent de l'Amérique méridionale, après avoir

parcouru des déserts inconnus , supporté des fatigues de toute espèce , ces malheureux succombèrent presque tous. Quelques détails nous sont parvenus sur les principaux événements qui leur arrivèrent ; mais nous ne les donnerons pas ici , on y verrait avec douleur que dans ce temps plus que dans tous les autres les hommes ambitieux trouvaient des gens ardens et crédules que l'ignorance ne tardait point à rendre leurs victimes. Ce fut dans une de ces expéditions que Gonzale Pizarre , frère de celui que nous avons déjà cité , se trouvant absolument dénué de vivres donna à Francisco d'Orellana le commandement du seul brigantin qu'il possédât , en le chargeant de faire ses efforts pour rapporter quelques approvision-

nemens ; celui-ci entraîné par le courant et peut-être enflammé à son tour du désir des découvertes, descendit le Napo, entra dans le fleuve des Amazones, parvint au Para, cotoya la Guyane, visita l'embouchure de l'Orenoque et finit par se rendre en Espagne où il rendit compte de son étonnant voyage. L'infortuné Pizarre, après avoir éprouvé toutes sortes de malheurs, était parvenu quoiqu'avec beaucoup de peine à se rendre à Quito où son arrivée dut probablement beaucoup refroidir le zèle de ceux qui se disposaient à suivre ses traces.

C'est à-peu-près de cette époque que date le premier établissement fondé dans la Guyane. Diego de Ordaz avait obtenu de Charles-Quint le singulier privilège de pouvoir seul reconnaître

le pays d'Eldorado , à l'exclusion de ses compétiteurs ; il fit de nombreux préparatifs pour ses diverses excursions , et finit par bâtir Saint-Thomas de la Guyane à soixante lieues de l'entrée de l'Orenoque , près de l'embouchure de la rivière de Carony. Cette bourgade qui n'a jamais guères contenu plus de cent cinquante habitations dans le temps de sa prospérité, devint dès cette époque d'une très-grande ressource pour les Espagnols, en raison de la fertilité de son territoire.

A-peu-près vers l'époque où les Espagnols avaient commencé leurs expéditions , on vit quelques Français venir charger différentes marchandises à la Guyane , où ils étaient parfaitement accueillis par les Indigènes.

Mais ce ne fut que long-temps après qu'ils formèrent des établissemens. Les Anglais ne virent point sans envie les avantages qu'ils pouvaient obtenir par le commerce de ce pays. Un de leurs plus célèbres navigateurs , Walter Raleigh , s'enflamma au récit merveilleux que l'on faisait même en Europe du pays d'Eldorado ; il s'embarqua en 1594, alla attaquer les Espagnols dans l'île de la Trinité , et après avoir brûlé la ville de San-Jozè et fait prisonnier le gouverneur , il se dirigea vers l'embouchure de l'Orenoque , sans pouvoir pénétrer plus avant dans la Guyane. Il recueillit pendant cette expédition tous les contes absurdes qui avaient été inventés sur l'intérieur du pays , aussi n'est-ce point sans une sorte de dégoût que l'on peut lire sa

relation, où il est rapporté fort sérieusement qu'il existe dans cette contrée, une race d'homme acéphales, et qu'à l'embouchure de l'Orenoque, une nation entière fait son séjour habituel sur des arbres croissant au milieu des eaux (1). Quoi qu'il en soit, Raleigh, malgré les moyens qu'il avait à sa disposition, ne forma point d'établissement. Il se contenta sans doute pour séduire l'esprit de ses compatriotes de consigner dans son ouvrage les rêveries que lui rapporta Barreo, et il retourna à l'île de la Tri-

(1) Il paraît certain, d'après M. Leblond, que les Guaraunos habitent de vastes marécages couverts de mangliers, sur les racines desquelles ils font leurs habitations. C'est ce qui a probablement donné lieu aux Fables de Raleigh.

nité, après avoir examiné une portion de l'Orenoque et remarqué quelques-uns de ses affluens.

Les récits qu'on ne manqua pas de faire en Europe de cette expédition, engagèrent Laurent Keymis à quitter l'Angleterre. Il partit en 1596 pour la Guyane, mais tous ses succès se réduisirent à prendre une connaissance plus étendue de la côte, et à établir quelques relations commerciales avec les naturels de l'Orenoque. Un troisième voyage, entrepris immédiatement après celui-là, ne donna absolument aucun résultat avantageux.

Ce fut environ huit ans après, que les Français commencèrent à vouloir former une colonie dans ce vaste pays, mais le gouvernement ne s'en

occupa en aucune façon; car il n'avait pas eu lieu d'être satisfait de l'expédition envoyée plusieurs années auparavant dans le Maranham. Des marchands de Rouen firent partir en 1624 vingt-six personnes qui commencèrent à élever leurs habitations sur les bords de la rivière Sinamary. Deux ans après une nouvelle colonie vint s'établir à Conanama, à six lieues delà, et bientôt l'on vit les cultures prospérer également bien dans les deux endroits, surtout, lorsque la France commença à s'occuper sérieusement de leur réussite. Nous n'indiquerons point les divers établissemens qui se formèrent successivement sur la côte, et nous nous contenterons de dire, que dès 1634, après avoir chassé les Arikarets, dont nous au-



rons occasion d'entretenir nos lecteurs, on commença à cultiver la fertile côte de Remire dans l'île de Cayenne. En 1652, au rapport de Biet, après la mort d'un certain Poncet de Bretigny, qui avait commencé des défrichemens considérables, on vit arriver soixante hommes dirigés par un jeune homme appelé le Vendangeur, qui avait autrefois résidé parmi les sauvages, et connaissait parfaitement leur langue. La petite colonie s'était augmentée d'un renfort, et avait commencé à élever des palissades sur la montagne de Cépérou pour soutenir l'effort des Indigènes, lorsque le 29 septembre de la même année, deux navires considérables entrèrent dans le port; ils amenaient un grand nombre de planteurs

mis sous la direction d'une réunion d'associés (1) ayant reçu le titre de seigneurs du pays, et fondant les plus belles espérances sur leur expédition. Ils avaient fait assassiner en mer le général, M. de Rouville, qu'ils prétendaient vouloir s'emparer de tout le pouvoir, et sacrifier la colonie.

Cette entreprise, commencée sous d'aussi funestes auspices, n'eut point le succès qu'on en attendait en France. La discorde se mit parmi les chefs ; les sauvages, mécontents des hommes avides qui voulaient les dépouiller de leur territoire, commencèrent une

(1) Ils faisaient partie d'une association de plusieurs marchands, nommée la Compagnie du Cap de Nord, qui avait obtenu des lettres-patentes du roi Louis XIII par

guerre cruelle, qui empêcha la nouvelle colonie de s'améliorer sensiblement. Cependant il se forma dès cette époque plusieurs établissemens assez importans, qui excitèrent, à ce qu'il paraît, l'envie des Hollandais, puisqu'au rapport de la Barre, ils avaient envoyé une colonie dans le même lieu (1).

lesquelles on leur accordait le privilège le plus exclusif pour le commerce et la navigation de la Guyane. Mais jamais entreprise n'eut un succès moins heureux : les colons étaient arrivés au nombre de plus de sept cents ; au bout de quinze mois, il n'en restait plus guère que cent trente ou cent cinquante qui se virent presque tous obligés d'aller chercher un refuge à Surinam.

(1) Ce ne fut très-probablement qu'après le départ de celle des Français.

Ce voyageur, dont la carte est maintenant précieuse, parce qu'elle indique l'état du pays à cette époque, fut envoyé à la Guyane en 1664 par une compagnie qui servit plus tard de base à celle des Indes occidentales. Il paraît que ce pays, auquel l'on donnait toujours le titre pompeux de France équinoxiale, était, lors de l'arrivée du nouveau directeur, dans l'état le plus déplorable. Il s'exprime ainsi sur ce sujet : « A ma descente en cette île, d'autres gens moins résolus eussent été épouvantés par le nombre de nos malades, par les restes languissans de la colonie hollandaise que nous trouvâmes en ce lieu, et par les malédictions que ces pauvres gens donnèrent à une terre qu'ils n'avaient pas daigné cultiver, comme si elle eût

dû produire sans travail de leur part et sans assistance de l'Europe. Leurs visages parlaient autant que leurs langues, et ces vifs tableaux de leur misère, quoiqu'ils ne fissent point d'impression sur les esprits de mes officiers, en firent néanmoins sur ceux de quelques-uns de mes volontaires et soldats. » Ces derniers furent renvoyés en France, où ils tracèrent le tableau le plus exagéré des désastres de Cayenne, dont M. de la Barre ne fut pas aussi effrayé. Il commença à administrer avec fermeté; les travaux furent réglés, les plantations s'accrurent. Bref, à cette époque, Cayenne pouvait être considérée comme un gros bourg, et l'on fit des établissemens hors de l'île sur la rivière Kourou qui réussirent parfaitement.

Lorsque la Compagnie des Indes occidentales s'établit en 1669, sous le règne de Louis XIV, elle acquit par privilèges la propriété de la France équinoxiale, et elle entra en possession de Cayenne et des autres établissemens formés sur le continent. C'est à-peu-près à cette époque que l'on peut fixer d'une manière certaine, les guerres des Français et des Hollandais dans l'Amérique. Vers 1640. Nous avions voulu nous établir à Surinam, mais ce pays devenu depuis si florissant fut dédaigné alors de nos colons, qui trouvèrent le terrain trop bas et trop marécageux. Les Anglais y vinrent débarquer; ils ne restèrent point long-temps maîtres de cette portion de la côte. Les Hollandais profitèrent de ce qu'ils étaient

en guerre avec eux , pour s'emparer en 1666 de leurs établissemens dont ils obtinrent l'entière cession vers 1674.

Quoique très-peu affermis encore dans l'Amérique , les nouveaux habitans de Surinam songèrent à venir ruiner les possessions françaises. Quelques années auparavant ils avaient été chassés du Brésil et ils cherchaient sans doute à réparer cette perte autant qu'il était en leur pouvoir. Aussi envoyèrent-ils vers le commencement de 1676 onze navires destinés à s'emparer de l'île de Cayenne , et de sa capitale. On ne put leur résister ; la colonie passa sous le joug de ces étrangers qui ne négligèrent rien pour s'y fortifier , et y laissèrent encore une garnison de quatre cents hommes de

troupes réglées, sans oublier d'établir des forts sur les rivières d'Oyapoko et d'Aprovack, où ils avaient formé des établissemens à l'insu des Français.

Toutes leurs précautions furent vaines. Une flottille commandée par le maréchal d'Estrées se présenta l'année suivante devant Cayenne, qui rentra bientôt, ainsi que le reste de l'île au pouvoir des Français. Les deux forts furent complètement ruinés. Les colons reprirent un nouveau courage, l'agriculture commença à prospérer, et ce fut alors que l'on put considérer la colonie comme devant être d'une utilité directe à la France. Les Flibustiers, dit Belin, ne contribuèrent pas peu à l'augmenter et à l'enrichir, en y apportant un grand nombre de



piastres qu'il savaient gagnées à la mer du sud.

Vers la même époque, Surinam s'élevait à un haut degré de prospérité que les colons ne voyaient pas sans envie, et M. Ducasse étant arrivé en 1688 eut peu de peine à leur persuader de l'accompagner dans une expédition qu'il méditait contre la possession hollandaise. Bientôt l'on mit à la voile et l'on parvint à l'embouchure de la rivière de Surinam, où selon Barrère nos rivaux avaient contume d'entretenir une grosse barque pour observer de loin les navires qui voyageaient le long de la côte. A défaut d'une force très-imposante, les Français se virent obligés d'employer la ruse. Quelques-uns d'entre eux prirent les armes et les ornemens des sauvages, se bar-

bouillèrent de rocou, et furent dans une pirogue s'emparer de la barque d'observation, qui aurait pu donner avis à la colonie de l'arrivée de l'expédition. L'attaque de la ville devait suivre immédiatement ce coup de main ; il paraît que le vaisseau de M. Ducasse, resta plusieurs jours mouillé à quelques lieues du port, qu'il fit connaître sa présence par un manque absolu de précautions, et qu'enfin les ennemis eurent le temps de ramasser leurs forces et de se retrancher avec activité. Lorsque nous nous décidâmes à effectuer le débarquement, nous fûmes repoussés de la manière la plus vigoureuse, et obligés de nous éloigner promptement, après avoir laissé beaucoup de prisonniers, que plus tard on ren-

voya aux îles françaises, où ils finirent par s'établir. Tout le monde s'accorde à dire que Cayenne fut long-temps à se relever de la perte qu'elle avait faite de la plupart de ses habitans.

C'est à-peu-près à l'époque de ce funeste événement, que les Portugais songèrent à traverser le fleuve des Amazones, pour venir s'établir dans la Guyane; ils bâtirent d'abord le fort de Santo-Antonio sur la rivière d'Arourary, puis ils vinrent s'établir pendant la même année 1688 à Macapa, sur les ruines d'un fort abandonné à la vérité par les Français, mais où ils avaient cependant laissé quatre pièces d'artillerie, des boulets et des balles avec probablement l'intention de revenir. La France se plaignit de cette usurpation à la cour de Portu-

gal, qui accéda à sa demande, et fit détruire le fort en s'opposant à la fondation d'autres établissemens.

Cette modération ne devait point être de longue durée; les Brésiliens furent jaloux de notre prospérité et mécontents de voir trois puissances se partager des déserts non moins fertiles que ceux qu'ils possédaient. Ils rétablirent le fort de Macapa, gagnèrent insensiblement du terrain, formèrent quelques plantations, et finirent par posséder une assez grande étendue de terrain au-delà du fleuve des Amazones, dont les rives sont presque absolument incultes malgré leur fertilité. Ce fut en 1713 que le traité d'Utrecht la leur accorda.

Nous ne suivrons point les quatre colonies dans leurs progrès successifs;

celle des Hollandais prit un rapide accroissement, mais les autres donnèrent plus d'espérances à leurs métropoles qu'elles ne leur offrirent de réels avantages. La France équinoxiale fut souvent abandonnée par la mère patrie qui permit presque aux Portugais de l'envahir entièrement. Barrère disait en 1743 : « Cette grande province, que nous avons acquise les premiers, est aujourd'hui comme partagée et soumise à plusieurs puissances maritimes, et la France n'en occupe proprement que la plus petite partie. Les Hollandais, malgré les bornes qui ont été marquées de ce pays par la rivière de Marony, nous disputent encore les terres qui sont en-deçà de cette rivière. Les Portugais font toujours de nouvelles courses jusques

auprès de Cayenne, et s'emparent insensiblement de toutes nos terres : ils se sont avisés de venir en 1723 faire un abati à Ouyapok, où ils ont érigé sur un poteau les armes du roi de Portugal, et les ont même gravées sur un rocher. » Ces marques de possession ne restèrent point long-temps; nous les fîmes enlever, mais elles semblaient être un juste présage de ce qui devait arriver plus tard. On ne comptait à cette époque, malgré l'ancienneté de notre établissement, que quatre-vingt-dix habitans à Cayenne; cent vingt-cinq Indiens esclaves en admettant les femmes et les enfans, quinze à seize cents nègres travaillant et payant un droit de capitation; soixante roucouries, dix-neuf sucreries et quatre indigoteries. Fermin

disait à-peu-près vers la même époque en parlant de la capitale de Surinam : l'on voit présentement près de soixante vaisseaux hollandais en rade sans compter les barques anglaises. A la même époque les seuls plantages de la rivière de Surinam allaient à cent vingt. Nous ne comptons point ceux des autres rivières qui forment un total beaucoup plus considérable ; la comparaison n'est point ici difficile à faire, elle se trouve malheureusement entièrement à l'avantage de nos rivaux (1).

(1) Ils devaient cet état de prospérité à la bonne administration de la Compagnie des Indes occidentales, qui ne se trouvant pas en état d'envoyer dans la Guyane tous les secours nécessaires pour continuer à défricher les terres marécageuses et à en-

Séduit probablement par l'état de la colonie hollandaise, le ministère conçut en 1763 le projet de fonder de nouveaux établissemens à la Guyane. Prefontaine, auteur de la maison rustique de Cayenne, présenta alors des plans qui ne furent malheureusement point adoptés, et l'expédition ne donna que les plus tristes résultats. Quinze mille hommes furent débarqués, et on leur donna sur le continent tout le terrain de la rivière Kourou jusqu'à l'anse. Laissons parler un ancien habitant du

fermer une colonie, en céda, dit Fermin, un tiers aux magistrats, un autre tiers à M. F. Van Aarssen, seigneur de Sommeldyk, et ne s'en réserva qu'un tiers. C'est de là qu'on a nommé cette colonie la Société de Surinam.



bourg qui y fut établi, et l'on aura une idée des désastres que peut produire une mauvaise administration. Cette forêt qui nous obstrue le jour, dit-il à M. Pitou, était rasée jusqu'aux rochers. J'ai vu ces déserts aussi fréquentés que le jardin du Palais-Royal; des dames en robes traînantes, des messieurs à plumets, marchaient jusqu'à l'anse, et Kourou offrit pendant un mois le coup-d'œil le plus galant et le plus magnifique. On y avait amené jusqu'à des filles de joie; mais comme on avait été pris au dépourvu, les habitations n'étaient point assez vastes, trois et quatre cents personnes logeaient ensemble. La peste commença son ravage, les fièvres du pays s'y joignirent, et la mort frappa indistinctement. Au bout de six mois, dix

mille hommes périrent, tant aux îlots qu'ici. » Si quelques précautions eussent été prises, que de malheurs n'eût-on pas évité; il fallait dès cette époque se modeler sur les Hollandais, s'occuper avant tout du dessèchement, et l'on aurait éloigné une affreuse mortalité qui ne pouvait manquer de discréditer la colonie, et qui tenait pour le moins autant à la négligence qu'à l'insalubrité du district. Certes, les sommes dépensées pour la nouvelle colonie étaient assez considérables pour la faire prospérer, puisqu'elles s'élevaient à trente-trois millions. Il y eut une honteuse dilapidation qu'on aurait pu prévenir en choisissant des chefs d'une probité reconnue. D'après les détails précédemment cités, Préfontaine avait demandé trois cents

ouvriers et des nègres à proportion pour leur apprêter l'ouvrage. Il voulait que chaque année en fournît un pareil nombre et que la Guyane se peuplât insensiblement d'habitans laborieux, surtout en remontant les fleuves, et en ne se bornant pas à la côte. Ce projet était raisonnable, il ne satisfaisait pas l'ambition de quelques hommes et il ne fut point adopté.

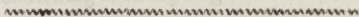
On crut devoir renouveler en 1768, un essai de colonisation semblable à celui de Kourou, mais sur une échelle moins importante, puisque soixante-dix soldats robustes et parfaitement acclimatés, furent seulement choisis pour cultiver un district sur la rive droite de Ténégrande, à dix lieues de Cayenne. Une partie des travailleurs moururent, les autres tombèrent dans

le découragement et la nouvelle colonie se dissipa entièrement.

Depuis cette époque on sembla ne plus guère s'occuper en France de la Guyane, pour y former des établissemens d'Européens. La révolution survint, et elle fut choisie pour le lieu des déportations du 18 fructidor, à une époque où elle se trouvait dans un véritable état de dépérissement.

Cependant sous le gouvernement de M. Hugues, qui commença en 1800, la colonie acquit un certain degré de prospérité qu'elle dut aux prises considérables faites par ses corsaires. Mais il en résulta une fâcheuse négligence dans l'agriculture, qui dûnt nécessairement donner à la métropole de l'indifférence pour son territoire ; en 1809, elle fut livrée sous capitula-

tion aux Portugais qui ne la gardèrent que huit ans ; rentrée sous la protection de la France , elle a fait des progrès considérables qui peuvent donner l'espoir d'une grande augmentation dans sa population et dans ses richesses.



## CHAPITRE II.



Géographie générale. Climat. Qualité du terrain. Histoire naturelle.

TOUTE cette vaste étendue de terrain, qui s'étend depuis la rive gauche du fleuve des Amazones jusqu'à la rive droite de l'Orenoque, est désignée sous le nom de Guyane. Comme les deux fleuves dont nous venons de faire mention communiquent entre eux par le Rio Negro, il n'y a pas de doute que ce ne soit une île immense, enclavée en quelque sorte dans le vaste continent de l'Amérique méridionale, et pouvant avoir environ deux cent

vingt-cinq lieues du nord au sud, sur trois cent vingt lieues de l'est à l'ouest. Au nord-ouest elle confine avec le nouveau royaume de Grenade, dont elle est séparée par l'Orenoque. Au sud-est l'Amazone forme ses limites avec le Brésil; l'océan Atlantique la baigne au nord-est, et elle touche au Pérou vers le sud-ouest, ayant dans cette direction le Rio Negro.

Un pays entouré de fleuves aussi considérables doit nécessairement être arrosé dans presque tous les sens: aussi distingue-t-on plusieurs fleuves et plusieurs rivières qui fertilisent le territoire, mais ne permettent pas toujours d'établir des communications d'un district à l'autre, à cause des sauts multipliés qui interrompent fréquemment le cours de la navigation,

et rendent extrêmement pénibles les moindres voyages ; il en est cependant quelques-uns que nous aurons occasion de nommer dans le cours de l'ouvrage , et qui sont de la plus grande utilité.

On n'a point reconnu dans ce pays jusqu'à présent de montagnes d'une hauteur très-remarquable ; le terrain se compose en général de vastes plaines entrecoupées de collines et de marécages , et l'on y voit partout des forêts immenses, qui n'attendent que la hache d'un cultivateur laborieux pour faire place à des plantations de tous genres.

Cette contrée, dont nous allons nous efforcer de faire connaître les productions et les habitans , se divise, comme nous l'avons déjà dit , en quatre por-



tions inégales, appartenant à quatre puissances différentes, et nous nous réservons d'indiquer leur géographie, en en donnant la description.

Comme le pays est situé sous la ligne, les jours y sont dans tous les temps égaux : le soleil se lève le matin à six heures et disparaît vers la même heure du soir, sans que le jour varie jamais de plus de quarante minutes. On compte, selon Fremin, quatre saisons ; deux de sécheresse et deux de pluie. Mais beaucoup de voyageurs ne font que deux divisions. Les chaleurs immodérées commencent au mois de juin et finissent en septembre ou octobre. Le temps où il tombe des pluies considérables reçoit le nom d'hivernage, et finit ordinairement en mars. A toutes les époques, il s'é-

lève un vent frais de l'océan, qui souffle de l'est à l'ouest, et qui dure quelquefois depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Pendant la nuit il règne un vent de terre dont les navigateurs savent profiter.

La Guyane est sans contredit une des contrées les plus intéressantes de l'Amérique pour les personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire naturelle. Mais le botaniste et le zoologiste se sont plus occupés d'y faire des observations que le minéralogiste habile (1). Il est probable cependant que cette dernière classe de savans trouverait de quoi exciter vivement sa curiosité,

(1) Il faut en excepter M. Leblond, qui a donné quelques détails intéressans sur la géologie, dans un petit ouvrage fort rare.

surtout vers l'intérieur des terres. On en sera convaincu en lisant ce que dit M. de Malouet relativement à la qualité des terrains. « Le continent de la Guyane , dit ce judicieux écrivain , paraît être récemment bouleversé par l'action des feux souterrains , le séjour et la retraite des eaux. C'est de cette cause démontrée que provient le désordre des formes et des couches de terre , dans toutes les parties qui ont dû être pleines autrefois , parce que le mouvement des eaux , l'explosion des volcans , le mélange des laves y a été plus libre et plus varié que dans les grandes masses de terre qui formaient les chaînes des montagnes avant cette époque. »

Les terrains nouvellement bouleversés sont incontestablement les plus

curieux à observer. Dans le pays dont nous nous occupons, on a trouvé une très-grande quantité de fer; mais on ignore encore si les anciennes fables débitées relativement à l'or étaient établies sur quelques données raisonnables. Il doit être permis de penser qu'un district, aussi voisin du Brésil et des possessions espagnoles, ne doit pas être privé de métaux précieux et même de pierres de couleur.

Le sol est en général fertile; mais on doit le diviser en deux espèces très-distinctes, connues sous le nom de terres basses et de terres élevées. Ce sont en général ces dernières que l'on s'est occupé à défricher en arrivant dans la colonie. Couvertes de forêts majestueuses, les collines offrirent d'abord au cultivateur l'espérance des

plus belles récoltes. Les arbres tombèrent, leurs cendres fertilisèrent encore ce terrain, qui produisit pendant quelques années au-delà de ce qu'on lui demandait : mais l'on ne tarda point à s'apercevoir que la couche de terre végétale, emportée par des pluies continuelles, diminuait à vue d'œil, sans pouvoir être remplacée par le delritus des forêts. De nouveaux abattis devenaient chaque jour nécessaires ; mais ils exigeaient de grands frais sans améliorer pour long-temps l'agriculture du pays. Quoique les Hollandais indiquassent suffisamment la marche qu'on devait suivre, on négligea long-temps les terres basses, sans cesse inondées et nécessitant par cela seul de nombreux travaux avant d'être exploitées. Le baron de Besner,

M. de Malouet, donnèrent l'impulsion aux habitans. Plusieurs savannes marécageuses commencèrent à être desséchées, et produisirent de riches moissons, en en faisant espérer de plus abondantes pour l'avenir. L'eau qui filtre et dégoutte sur une surface plane, engraisse la terre sans l'épuiser, et y tient pendant quelque temps les sels en dissolution. Au rapport d'un observateur, ces principes de la fertilité ne peuvent être entraînés que par les torrens ou les chutes rapides. Dans les plaines garnies de fossés, la pente douce des eaux laisse opérer le sédiment des particules végétales dont elles sont chargées; ainsi dans les bas-fonds les parties constituantes du sol sont augmentées par les pluies, tandis qu'il en est tout autrement sur les parties élevées.

Ces champs que l'on découvre sous les eaux sont très-propres à la canne à sucre, au cacao, et même au café, tandis que l'on trouve vers les collines des forêts magnifiques, qui fournissent d'excellens bois de construction et d'ébénisterie.

Les moulins à scie peuvent facilement exploiter le bois de lettre, qui est uni et moucheté, le bois violet, le pananoco, le bois satiné, dont la couleur rouge veiné de jaune fait un si joli effet, le bois de rose, le jacaranda, l'acajou, et la plupart des grands végétaux qui se trouvent dans les possessions portugaises. Les arbres résineux et oléagineux ne sont pas moins communs.

Il existe aussi un bois de teinture, ayant une sorte d'analogie avec le bois

du Brésil; mais il paraît certain que le véritable ibirapitanga n'y croît point. Il serait facile de le transplanter dans certaines parties élevées, et il ne tarderait pas à devenir un objet considérable d'exportation. Les végétaux utiles à la médecine croissent dans plusieurs districts. Le sassafras, qui est un puissant sudorifique, ne prospère pas moins que le gayac. Le simarouba offre un remède contre la dyssenterie. Le tamarin donne son fruit purgatif et rafraîchissant, le copahu son baume. La salsepareille, l'ipécacuanha ne viennent pas moins bien qu'au Brésil. Les palmiers offrent partout de grandes ressources; mais on distingue surtout le pinau, qui sert à faire des lattes, ainsi qu'à garnir les chemins, lorsqu'on l'a coupé



en deux ; le sampa , dont on fait des canaux ; l'aouara , dont on obtient une huile fort utile ; l'arrouma , qui sert à fabriquer une foule de charmans ouvrages de vannerie ; et enfin le latanier , dont quelques habitans tirent , ainsi que les indigènes , le plus grand parti. Ces derniers en couvrent leurs cases , en récoltent du fil pour faire des hamacs , et fabriquent leurs voiles en taillant son bois comme des litaux , qu'ils arrêtent avec des fils de pitte. Les arbres à fruits de la Guyane sont à peu près les mêmes que ceux des autres pays situés sous les tropiques. On y voit croître en abondance l'oranger , le citronnier , le manguier , le sapotilier , l'avocat , l'abricotier de Saint-Domingue , le pitanga , ou cerisier du pays , le goyavier , l'acajou

à pommes, le calebassier, le corosolier, le bananier, le cocotier, et la plupart des palmiers de l'Amérique, qui fournissent des fruits plus ou moins agréables. La plupart des arbres que nous indiquons ici sont ceux qui se rencontrent le plus habituellement autour des habitations, et quelques-uns ont été transplantés d'un pays plus éloigné; mais on en rencontre dans les forêts, qui produisent des fruits que les indigènes font très-souvent servir à leur nourriture, et que les blancs ne dédaignent pas toujours. Le balisier ne peut guère être goûté que des sauvages, qui se servent également de ses larges feuilles pour couvrir leurs cabanes. Le pekia, ou boulet de canon, se fait remarquer par sa grosseur et sa chair assez

douce ; elle entoure plusieurs noyaux. Le conana palmiste donne une amande agréable ; le conana sauvage , qui n'est point du tout de la même famille , ressemble assez à un coing , et fournit aux indigènes une boisson qui approche plus du vin qu'aucune de celles dont ils font usage. Le genipape ressemble à une mauvaise pomme cuite , et teint la peau en noir d'une manière très-solide. Le monbin est une espèce de prune assez agréable , d'une odeur flatteuse , mais agaçant les dents. La poire de la Guyane , qui ressemble assez aux grosses noix de France , peut être mise au rang des meilleurs fruits venant sans culture.

Les plantes utiles sont peut-être plus variées que les arbres dont nous

venons d'indiquer les productions. Il serait beaucoup trop long de donner ici même un court aperçu de leurs propriétés ; nous nous contenterons de nommer l'igname , la patate , la tayove, l'arachis ou pistache terrestre. Le riz , le maïs donnent , dans tous les temps , une nourriture saine et agréable. L'agave fournit une espèce de chanvre, qu'on sait utiliser dans toutes les colonies. Le gingembre , ainsi que diverses espèces de piment , sont utiles pour l'assaisonnement de différens mets. Le sinapou, l'ouassacou servent à enivrer le poisson , et peuvent être d'une grande utilité dans un voyage vers les parties de l'intérieur , où il est difficile de se procurer des vivres. Les raquettes , les différentes espèces d'ananas et d'aloës ,

ue foule de lianes, dont on ignore presque les noms, achèvent de donner à la végétation de ce beau pays une apparence de vigueur et de majesté qu'on ne rencontre que dans les pays fécondés par le soleil des tropiques.

Les animaux naturels à cette partie de l'Amérique, sont, à peu de chose près, ceux que l'on remarque dans le Brésil. Le tapir habite les rivages de quelques fleuves. Le jaguar se fait redouter dans presque toutes les parties peuplées. La famille des singes est aussi nombreuse que variée. Les quatys, les agoutis, les paresseux se rencontrent fréquemment, ainsi que les tatous et les tamanoirs. Les peccaris offrent en divers endroits une nourriture abondante. Les cerfs sont de moyenne taille, ont un bois très-

court, et sont en général très-recherchés. Les différens animaux domestiques, transportés d'Europe, ont passablement multiplié, mais sans avoir acquis aucun perfectionnement. Les bœufs, les vaches, les moutons habitent de vastes savannes, où l'on s'occupe peu de leur donner ces soins toujours nécessaires en Europe. On remarque souvent dans les mêmes pâturages une espèce de chèvre appelée *cabrit*, dont la chair est d'un goût agréable, et que l'on prétend indigène de l'Amérique. Les chevaux, dont il serait probablement facile de perfectionner la race, n'acquièrent ordinairement que la hauteur d'un âne de grande dimension; mais ils sont néanmoins assez vifs et assez vigoureux, et rendent de grands services aux planteurs.

Le pays dont nous nous occupons en ce moment est sans contredit un de ceux qui ont fourni le plus d'objets aux cabinets des ornithologistes. Les plus beaux oiseaux s'y trouvent rassemblés. L'autruche d'Amérique parcourt ses vastes savannes. Différens vautours attristent les campagnes par leur cri lugubre. Le flammant anime le rivage des fleuves , ainsi que le guara. Différentes espèces de spatules et des canards , qui forment un excellent gibier , l'oiseau trompette , le hocco , le dindon sont originaires du pays , et se ressemblent assez pour la grosseur et pour la forme ; les deux derniers se rencontrent en abondance dans les basses-cours , où ils habitent avec les poules d'Europe et les pintades apportées d'Afrique. Les pi-

geons et les tourterelles sont en très-grand nombre, et se font chasser dans presque toutes les forêts. Pour donner une idée de la quantité de perroquets que l'on rencontre dans certains districts, il suffira de rapporter ce que dit Fremin en parlant de ces oiseaux et de leur chasse : « Nous fîmes, dit-il, au nombre de sept, une heure avant le coucher du soleil, les attendre au bord de la rivière, parce que c'est ordinairement vers le soir que chaque troupe se rassemble pour venir se jeter sur les arbres à café. A peine y furent-ils, que nous commençâmes à tirer dessus d'une telle manière, qu'en moins d'une heure nous en tuâmes ou blessâmes plus d'une centaine. » Les araras bleus et rouges fournissent aux indigènes les plumes brillantes



dont ils forment leurs plus riches ornemens. Les tangaras, les cotings, les toucans, les colibris et les oiseaux mouches étalent de tous côtés leur belle parure, et se mêlent aux fleurs des forêts, au milieu desquelles il semblent prendre plaisir à se jouer du chasseur.

La mer, les fleuves et les lacs ne sont pas moins peuplés d'une foule d'animaux amphibies, et de poissons dont on peut tirer le plus grand parti. Le lamantin, qui ne pèse pas moins de cent livres, fournit une viande excellente que l'on conserve en la salant ; pendant tout l'été on s'occupe de la pêche de la tortue du côté de Sinnary, et l'on en prend quelques-unes au poids de deux cent cinquante à trois cents livres ; on les garde dans

de grands réservoirs fermés par des palissades , pour les vendre à différentes époques. L'espèce de ces animaux désignée sous le nom de caret, et fournissant au commerce son écaille, était beaucoup plus commune autrefois qu'elle ne l'est maintenant ; sa chair n'est point très-estimée.

Dans les savanes noyées, de même que dans les fleuves, on rencontre un grand nombre de caïmans, et le fumet qu'ils répandent est tel, au dire d'un voyageur, que l'odorat les fait ordinairement découvrir avant la vue.

Comme plusieurs reptiles se plaisent en général au milieu des endroits marécageux, il n'est pas rare d'en rencontrer dans les campagnes de la Guyanne; le boa-constrictor, nommé

dans le pays aboma, paraît être le plus gros, puisqu'il parvient jusqu'à vingt pieds. Ce n'est point lui toutefois que les hommes doivent le plus redouter, parce qu'on peut l'éviter, et qu'il n'est point venimeux; mais le serpent à sonnettes, ainsi que plusieurs autres, peuvent donner une mort aussi prompte qu'elle est terrible.

Les poissons de mer, que l'on se procure à Cayenne et en général sur toute la côte, sont très-variés. Le machoiran qui pèse quelquefois de vingt à trente livre, a sur le dos, un peu au-dessous de la tête, un piquant de la grosseur du doigt, et long de quatre ou cinq pouces, avec lequel il ne craint pas de combattre l'espadon, qui se rencontre aussi dans ces parages, et fournit une assez grande quantité

d'huile pour l'éclairage. Il existe sur cette côte une raie énorme, désignée sous le nom de raie diable, qui pèse, dit-on, presque dix milliers, mais dont on ne cherche ordinairement point à s'emparer. L'auteur du tableau de Cayenne dit qu'il s'en était pris une dans ces énormes filets nommés folles, qu'on fixe par le moyen de petites ancres placées de distance en distance. L'énorme poisson, après les avoir fait chasser et les avoir réunies presque au même point, se trouva empêtré de manière à ne pouvoir faire aucun mouvement. Ce qu'il y a de plus heureux quand elle s'engage ainsi, c'est qu'elle parvienne à se retirer. Les raies de petite dimension, l'acoupa, la soubine, le mullet et les gros ceux fournissent un aliment re-

cherché de presque tous les colons.

Tous les voyageurs s'accordent à regarder les crabes comme une véritable manne pour la Guyane. Les colons font le plus grand cas de la chair de ce crustacé, et c'est un des alimens les plus économiques. On en compte quatre espèces, le crabe de terre, le violet, que l'on trouve assez loin des côtes, le crabe blanc, qui se rencontre dans les lieux marécageux, près de lamer, et le cirique, que l'on peut se procurer dans les rivières et sur les rochers au bord de l'océan.

Il est inconcevable que leur nombre ne diminue pas sensiblement depuis qu'on leur fait une chasse continuelle. On affirme que les indigènes ont le plus grand soin à certaines époques de ne prendre que les mâles,

et de laisser les femelles qui doivent perpétuer l'espèce.

On doit penser que dans un pays aussi marécageux que la Guyanne les insectes de toute espèce doivent être extrêmement multipliés. Les voyageurs n'ont peut-être pas d'ennemis plus redoutables. Des myriades de moustiques s'élèvent continuellement dans l'air et piquent de la manière la plus cruelle ; les chiques ou puces pénétrantes s'introduisent dans les pieds, y déposent leurs œufs et font quelquefois beaucoup souffrir. Si l'on marche au milieu des herbes touffues, il n'est point rare qu'on en sorte couvert de petit insectes rouges, qui entrent dans la peau et causent les démangeaisons les plus vives. Les mouches sans raison sont plus terri-

bles encore ; lorsque l'on passe à portée de leur nid, elle se jettent sur vous avec fureur et vous font sentir la force de leur aiguillon. Les fourmis, les poux des bois, les scorpions, les araignées crabes deviennent un véritable fléau; les<sup>s</sup> ravets, qui sont plus gros qu'un grand hanneton, donnent une odeur extrêmement fétide à tout ce qu'ils touchent, et dévorent les livres, les vêtemens, ainsi que les souliers.

Si l'on rencontre trop souvent ces insectes incommodes, il en est d'autres presque aussi communs que l'observateur ne peut se lasser d'examiner. On doit mettre au premier rang le scarabé rhinocéros, qui a depuis la tête jusqu'à l'extrémité de son corps près de quatre pouces de long et deux

pouces et demi de large. La mouche lumineuse produit pendant la nuit un effet presque magique: sa lumière brille un instant et s'évanouit presque aussitôt, mais c'est pour reparaître au bout de quelques secondes avec plus d'éclat. Il en est une espèce qui parvient à peu près à la grosseur du hanneton, et dont la lumière suffit pour lire en approchant des caractères. Le portelanterne, sur lequel on a débité plus d'une fable, se fait remarquer par sa conformation bizarre ainsi que l'arlequin. (*Voyez la gravure en regard*). Les lubellunes sont aussi variées que dans le reste de l'Amérique; mais ce sont surtout les papillons qui méritent d'être conservés pour orner les cabinets de nos enthomologistes. Le pourpre, l'azur et l'or brillent sur



leurs ailes charmantes, et se nuancent de la manière la plus variée.

Nous dirons , pour terminer cette esquisse beaucoup trop rapide , que les personnes qui s'occupent dans la Guyane à conserver des objets d'histoire naturelle doivent redoubler de soins et de précautions. L'humidité , les fourmis et quelques autres insectes sont les plus terribles ennemis des collections , et peuvent en un instant vous faire perdre le fruit de plusieurs mois de travail.

---

### CHAPITRE III.

---

La ville de Cayenne. Sa situation. La manière dont elle est bâtie. Ses habitans. Leur façon de vivre. Jardin public. Commerce.

CAYENNE, que l'on a considéré de tout temps comme la capitale de la Guyane française, est aussi la seule ville que nous possédions dans cette vaste colonie. Comme l'on a indiqué son origine, l'on se contentera de rappeler qu'elle a été bâtie dans la partie nord-ouest de l'île qui lui donne son nom, et quelle est située au bord de la mer, par les 4° 56' de lat. nord,

et les 59° quelques minutes de long. occidentale. Son aspect est bien loin d'offrir un coup d'œil imposant. Elle ne renferme que des maisons en bois mal construites , à peine défendue par de mauvais remparts dominés par un fort en terre , qui peut être seul de quelque utilité. Quand on entre dans les rues étroites dont se compose la vieille ville , on est tenté de répéter ce que disait M. de Malouet en 1776 : « Un étranger ne devine pas , dit-il , comment un petit nombre d'hommes , maîtres d'un grand pays , ont pu volontairement s'enfermer dans un coin , et arrêter , par des remparts qui ne sont bons à rien , la circulation de l'air dans un pays brûlant et marécageux. » La nouvelle ville est dans un cas tout différent ;

elle s'élève hors des remparts dans une grande savanne, et s'accroît de jour en jour. Les rues tirées au cordeau sont larges, permettent à l'air de circuler librement, et laissent voir quelques maisons d'une assez belle apparence.

Les édifices ne sont pas très-nombreux ; mais on remarque cependant le gouvernement, et l'ancienne maison des jésuites, occupant en entier les deux faces opposées de la place d'armes, qui offre dans tous les temps un coup d'œil extrêmement agréable, à cause des énormes orangers dont elle est plantée.

Les habitans que l'on voit circuler dans les rues se composent en grande partie d'esclaves à peine vêtus, puisque souvent les hommes ne portent

pas même un simple caleçon de toile, et se contentent de cacher les parties que la pudeur ordonne de voiler avec une bande d'étoffe large de quatre doigts, qui reçoit le nom de *calimbé*. Les femmes n'ont souvent qu'une simple jupe attachée au-dessus des reins, et laissent la poitrine à découvert; mais quelques-unes portent cependant une petite chemise descendant jusqu'au bas-ventre. A un doigt et demi de cette brassière, elles savent entortiller une toile plus ou moins fine, ayant une aune et demie de tour sur trois quarts de large, et elles la recouvrent d'un morceau d'étoffe de couleur, nommé *camisa*.

On remarque aussi de temps à autres quelques indigènes, dont tout le

vêtement, quand ils viennent à la ville, consiste dans une grande chemise de toile grossière; quelques-uns y joignent une culotte, mais cela est extrêmement rare. Les femmes consentent à porter un petit jupon de toile, qu'elles quittent en rentrant dans les forêts. Il y a vingt ans, l'on voyait encore quelques chefs, que sous le règne de Louis XV on avait imaginé de distinguer par des décorations extérieures : ils portaient donc un habit bleu galonné en or, avec une médaille d'argent tombant sur leur poitrine; une canne comme celle de nos tambours-majors achevait d'indiquer leur prééminence; mais ils allaient sans bas ni souliers, et leur ensemble avait quelque chose d'extrêmement grotesque.

Ces indigènes, dont nous aurons occasion de faire connaître les mœurs plus haut, parlent quelquefois un français corrompu, parce qu'ils fréquentent les habitations du voisinage. Dans la ville ils tutoient toujours, et donnent indifféremment à ceux qui leur parlent le nom de *Banarè*, qui veut dire mon ami dans la langue dont ils font usage habituellement.

Les créoles que l'on rencontre dans les lieux publics et dans les promenades se font remarquer par une toilette assez soignée; ils font un plus grand usage du drap qu'autrefois, et ils savent éviter par ce moyen une foule de maladies causées par des refroidissemens subits.

Les femmes sortent rarement, et passent une partie de la journée dans

le plus grand repos. Leurs salons sont la plupart du temps garnis de hamacs d'un travail extrêmement recherché, qu'on se procure par le commerce des indigènes. Ils ont ordinairement six ou sept pieds de long, s'accrochent dans l'angle de l'appartement, aux deux murailles contigues, et pendent en guirlande comme une espèce d'escarpolette.

« C'est un grand art, dit l'auteur du Tableau de Cayenne, que celui de tirer de ce meuble tout le parti dont il est susceptible, et on ne peut s'empêcher de rendre aux créoles de Cayenne la justice de dire qu'elle le possèdent au suprême degré : elles s'y asseyent avec grâce, ou plutôt s'y couchent à demi, et trouvent le moyen de s'y balancer du mouvement le plus



égal et le plus uniforme pendant des heures entières, grâce à une jambe négligemment suspendue, qui frappe de temps en temps le plancher, sans qu'on s'en aperçoive. Ce talent ni ce goût ne sont nullement étrangers aux hommes. »

Il serait possible aux habitans de Cayenne d'avoir une table extrêmement recherchée, car les fleuves et les forêts fournissent du gibier et du poisson en abondance ; mais on prétend qu'ils préfèrent en général les salaisons à tous les autres mets ; par la même raison sans doute, on leur voit servir à tous les repas plusieurs espèces de piment, dont quelques-unes sont d'une violence extrême, et qu'un palais européen a beaucoup de peine à supporter. Les fruits comme

tous ceux des tropiques, offrent une grande variété ; mais l'ananas, la mangue et l'orange, sont considérés comme les meilleurs, et peuvent faire oublier aisément la pêche et la poire de l'Europe : la vigne donne des fruits d'une qualité médiocre à peu près dans tous les temps, sans qu'on ait encore songé sérieusement à en fabriquer du vin, parce que probablement ces essais seraient en pure perte.

Il existe à Cayenne un jardin botanique, qui offre aux regards du curieux les plantes de l'Asie, croissant à côté de celles qu'on a fait venir d'Europe, ou qu'on a recueillies dans le pays même. Il paraît que l'on a tenté dernièrement d'y naturaliser l'arbuste à thé comme à Rio Janeiro ; mais ces deux essais ne peu-

vent être comparés en aucune façon. Au Brésil on voit déjà une plantation assez remarquable, tandis que la colonie française ne possède qu'un faible rejeton, qui peut périr d'un instant à l'autre. Les vingt-sept Chinois amenés des Manilles pour devenir les fondateurs d'une nouvelle culture ont cessé d'exister, et il ne reste plus rien d'une grande opération dont on pouvait raisonnablement attendre des résultats utiles.

On considère le port de Cayenne comme plus avantageusement situé pour le commerce que ceux des riches colonies hollandaises. Les bâtimens tirant jusqu'à seize pieds d'eau peuvent mouiller dans le port en toute sûreté. Les frégates et les navires de haut bord se trouvent en parfaite

sûreté dans le mouillage qui est à l'Ilet-le-Père. Pour donner une idée à peu près exacte du commerce de Cayenne, nous dirons qu'il est entré en 1820 dans la rade cinquante-huit bâtimens, dont vingt-cinq étrangers. Ils ont importé diverses espèces de marchandises pour la somme de 1,762, 114 fr. 88 c., et ont chargé en denrées du pays 2,582, 705 fr. 72 c. : il y a donc une différence de 620, 590 fr. 84 c. en faveur de la colonie. Mais M. de Saint-Amant, dont nous empruntons plusieurs détails, dit : « Ce bénéfice n'est qu'illusoire, en ce que les impôts absorbent près des deux tiers de cette somme, et que l'on ne peut point considérer l'autre tiers comme équivalent aux pertes que la colonie fait chaque année en numéraire. »

Dans cette colonie, comme dans toutes les autres, il s'agit de choisir un temps convenable pour se débarasser de ses marchandises, et l'on peut faire des bénéfices considérables sur des objets dont le pays manque momentanément. L'auteur déjà cité affirme que, dans un moment où Cayenne manquait de beurre et de graisse, deux bâtimens chargés de ces denrées les vendirent à six francs la livre. Il en est de même pour les autres approvisionnemens, dont on a un pressant besoin.

---

**CHAPITRE IV.**

Population. Déportation. Agriculture.

AVANT de nous occuper d'autres objets , il nous semble raisonnable de faire connaître la population exacte du pays que nous nous efforçons de faire connaître. Selon le recensement de 1820 , la population blanche de la Guyane se monte à 1,004 individus , en comptant les femmes et les enfans. Les gens de couleur libres forment un total de 1,753. On compte 13,153 esclaves , et 1,100 indigènes environ. Ce qui donne en tout 16,990 , auxquels on peut ajouter 420 hommes

composant la garnison. M. de Saint-Amant, en donnant ces documens précieux d'une manière plus détaillée que nous le faisons ici, semble considérer les indigènes comme formant une population moins considérable qu'on ne le croit généralement. Peut-être aussi n'entend-il point parler de ceux qui vivent dans un état absolument sauvage. M. de Malouet faisait monter les Galibis à 10,000 âmes vers l'année 1776.

L'île de Cayenne, qui forme en quelque sorte le territoire de la ville dont nous venons de donner une courte description, a fait probablement partie du continent dans des temps reculés. Elle est formée au nord par la mer, et dans tout le reste de son contour par les rivières d'Ouya, de Cayenne

et d'Orapu , qui la séparent de la terre ferme. Elle peut avoir environ cinq à six lieues de longueur sur trois de large. C'est un terrain bas , parsemé de collines charmantes. Le sol , quoique sablonneux , présente une superficie noirâtre , qui est remplacée par une terre rouge à deux pieds de profondeur. Il est généralement propre à la culture du café , des cannes à sucre , de l'indigo , du maïs et du manioc. Pendant la saison de pluies on voit naître des pâturages abondans , qui disparaissent avec la sécheresse. On prétend que ce territoire commence à s'épuiser , et ne peut point se comparer , pour la fertilité , avec celui des derniers établissemens fondés sur le continent.

L'étendue de terrain comprise en-



tre les cinquante-quatre et les cinquante-six degrés quarante-cinq minutes de longitude occidentale , est considérée maintenant comme formant la Guyane française. Les principales rivières qui arrosent ce vaste pays sont celles d'Oyapock , d'Arouague , d'Ouya , de Kourou et de Sinnamary , en ne comptant point le Maroni , et le fleuve du cap de Nord , qui lui ont servi de limites. Comme il n'existe aucun chemin tracé dans cette partie de l'Amérique méridionale , c'est en remontant ces rivières qu'on peut explorer le pays : aussi donnent-elles leur nom à presque tous les districts qu'elles arrosent.

On a formé dans ces contrées plusieurs établissemens d'une grande importance ; mais c'est à Arouague que

se sont faits les premiers essais de dessèchement pour tirer parti des terres noyées , que l'on négligeait d'abord. Elles sont cependant d'une fertilité admirable , et deviendront par la suite une source véritable de richesses.

Parmi les fleuves que nous avons nommés , il en est un sans doute que nos lecteurs auront distingué des autres , et qui aura fait naître de tristes pensées dans leur âme. Le Sinamary parcourt des déserts que plus d'un malheureux a fait retentir des cris de désespoir , et l'on ne peut le désigner sans éprouver un frémissement involontaire.

C'est dans le district qu'il arrose que furent exilées les victimes du Directoire. On les envoyait à la mort , et la mort devint complice de cet

horrible dessein. Pendant une affreuse traversée , ces malheureux souffrirent tout ce que peuvent faire endurer de plus cruel des chefs sans pitié , qui les entassaient dans un entrepont infect , et ne leur donnaient qu'une nourriture insuffisante. Débarqués sur une terre inhospitalière , ils eurent encore à regretter leur captivité , et leur sort fut plus déplorable que jamais. En deux mois Sinamary vit mourir , comme les déserts de Konanama, la moitié de ses nouveaux habitans , qui expiraient souvent dans un entier dénuement des choses les plus nécessaires (1). L'huile, le savon , le tafia, qui leur étaient accor-

(1) Ce n'est point sans frémir que l'on peut lire les détails que nous donne un déporté sur la fin de ses infortunés compagnons, et sur le peu de respect qu'on avait

dés par la loi , furent successivement retranchés à ceux qui restaient , sans qu'il leur fût permis de se plaindre au gouvernement. Mais nous devons détourner nos regards de cet horrible tableau, pour nous occuper de l'agriculture, et des avantages qu'elle peut offrir dans un pays qui semble convenir à toutes les denrées coloniales ; nous nous efforcerons principalement de faire connaître la manipulation des divers produits qui ont offert jusqu'à présent les plus grands avantages à la colonie.

Les habitations de Cayenne et des

pour eux après qu'ils avaient cessé d'exister. On a vu, dit-il, ceux qui enterraient les morts, leur casser les jambes, leur marcher et peser sur le ventre, pour faire entrer bien vite leurs cadavres dans une fosse trop étroite et trop courte. Ils commettaient ces horreurs pour courir à la dépouille d'autres déportés expirans.

environnements ne sont pas très-nombreuses; mais il est probable qu'elles acquerront un grand accroissement, en raison de la fertilité du terrain et de la facilité que les propriétaires peuvent avoir à se procurer une foule de bois de construction et de matériaux utiles. On s'y est occupé dans tous les temps de la culture des cannes à sucre, du café, du cacao, de l'indigo du coton et du rocou; (1) mais les premières de ces denrées étaient réservées aux riches habitans, à cause des frais considérables dans lesquels elles entraînent; tandis que les moindres propriétaires peuvent aisément cultiver les autres avec un petit nombre d'esclaves,

(1) Ce n'est que beaucoup plus récemment que l'on a cultivé les girofliers, les canneliers, les muscadiers et les poivriers.

et même en tirer un profit assez considérable, s'ils les fournissent au commerce d'une qualité supérieure.

Une habitation un peu considérable se compose d'un assez grand nombre de bâtimens. On trouve pour la construction deux assez mauvaises espèces de pierres, de la brique d'une assez passable qualité; mais il n'existe point de plâtre, et l'on se sert plus habituellement des bois, qu'il est facile de se procurer en abondance, surtout dans les nouveaux abattis. La chaux nécessaire pour tous les ouvrages de maçonnerie se fabrique avec les coquillages du bord de la mer, et les couvertures se font ordinairement avec du bardeau : ce sont des morceaux de bois débités d'un demi-pouce d'épais sur un pied et demi de long, et de sept

à huit de large, posés sur des lattes, qu'on attache sur des chevrons. Quelques personnes préfèrent les feuilles de palmier, ou des plantes de différentes espèces, croissant en grand nombre dans certains districts.

La maison du planteur n'a pas toujours un étage; elle se compose même le plus souvent d'un rez-de-chaussée garni de galeries extérieures qui servent à respirer le frais dans les grandes chaleurs, facilitent la promenade à couvert dans les temps de pluie et garantissent les murs de l'humidité. Le magasin à vivres du maître tient à la maison; vient en suite la cuisine. La case à cassave, la buanderie, etc. sont placées dans l'endroit jugé le plus convenable, mais toujours à proximité du bâtiment principal. Comme

on y allume fréquemment du feu, on a soin qu'ils soient toujours sous le vent des autres pour éviter les incendies. Les cases à nègre ont communément trente-six pieds de long sur douze de large. Chaque famille ou chaque noir célibataire doivent en avoir une pour eux seuls. Préfontaine dit qu'on les place souvent au hasard ; mais qu'il est infiniment plus convenable qu'elles soient rangées sur deux lignes avec un espace d'environ vingt pieds entre elles. Cet espace empêche que si le feu prenait à une de ses cabanes, il ne se communiquât aux autres ; d'ailleurs il est souvent nécessaire pour y cultiver quelques arbres utiles, des pois, du tabac et une foule d'autres productions, qui peuvent jeter quelques adoucissements



sur le sort des malheureux esclaves. Il existe ordinairement dans un endroit séparé un hôpital pour les malades, qui doit être toujours sous la surveillance du maître. Le moulin à sucre, la case à bagasse, la distillerie, la rocouerie, l'indigoterie, s'il en existe, forment encore autant de bâtimens séparés, dont nous aurons occasion de parler plus tard.

On voit par l'indication générale que nous venons de donner des constructions nécessaires à une habitation considérable, qu'elle forme une espèce de village, dont les maisons sont bâties à peu près sur le même modèle. Les noirs qui l'occupent sont quelquefois très-nombreux, et nous allons présenter un aperçu de la manière dont ils sont traités. Ces infortunés ne jouissent

pas dans nos colonies d'un sort aussi heureux que dans les possessions portugaises ; car les jours de fête ne sont pas aussi nombreux, tandis que la sévérité est beaucoup plus grande. A Cayenne, un maître ne nourrit pas toujours ses noirs ; mais dans ce cas il leur donne un terrain où ils plantent des vivres de toute espèce, et qu'ils ont la liberté de cultiver le samedi et le dimanche (1). Préfontaine, dont nous sommes bien éloignés d'adopter les principes relativement aux noirs, donne cependant à leurs maîtres des conseils qu'il serait heureux

(1) Il n'en est pas ainsi, comme nous l'avons dit, dans toutes les habitations : voilà ce que dit M. Leblond relativement aux noirs de quelques planteurs. « Ils sont traités beaucoup plus doucement que dans nos

que l'on adoptât dans toutes les habitations. Il termine en disant : Je n'ai guère vu de nègre aller marron lorsqu'il a un jardin cultivé près de la case, un cochon, des volailles, et les autres douceurs qu'un maître humain peut leur procurer sans se faire tort ; il leur en coûte trop pour se décider à perdre ces avantages.

Dans presque toutes les plantations les ordres pour le travail du lendemain se donnent toujours après ou bien avant la prière du soir. C'est la plupart du temps le commandeur qui les

autres colonies : tous leurs travaux ont été déterminés à la tâche ; les plus diligents la finissent à midi, plus tôt ou plus tard ; et une fois achevée, ils se retirent à leurs cabanes, ils s'y reposent, dorment, ou font ce qu'il leur plaît le reste du jour. »

transmet aux noirs : comme il les leur fait exécuter, on sent aisément combien de prudence on doit mettre dans le choix d'un homme chargé d'une semblable direction ; c'est de lui très-souvent que dépend le bonheur d'un grand nombre d'individus, et l'on a vu souvent, au rapport de plusieurs voyageurs, la dureté et l'injustice de certains commandeurs contraindre des ateliers à se disperser dans les bois, pour se soustraire à d'horribles châtimens.

Dans certaines habitations on préfère que le commandeur soit un blanc ; mais il en résulte de graves inconvéniens, tels que son libertinage avec les négresses, et quelquefois une extrême violence que l'on a plus de peine à réprimer que celle d'un noir.

On est généralement dans l'habitude de donner une demi-heure de repos à déjeuner, une heure et demie à dîner, pour reprendre le travail jusqu'au soir. Non content d'accorder aussi peu de loisir, quelques maîtres exigent de leurs nègres une espèce de corvée qui prend le nom de veillée, et qui dure trois heures soir ou matin. La veillée du soir commence ordinairement à six heures et demie, et finit à neuf heures et demie. Si l'habitant préfère celle du matin, que l'on nomme le *coq chanté*, il la fait commencer à trois ou quatre heures, bien avant le lever du soleil. Il serait extrêmement injuste d'en demander deux, et très-peu de planteurs osent le faire. Cependant il y a quelques circonstances qui exigent un travail

continu, comme le temps où les moulins à sucre tournent. On se voit alors obligé d'établir le quart, et il paraît que cet arrangement ne déplaît point aux noirs.

Il serait vivement à souhaiter que, dans la plupart des habitations, les chemins fussent assez bien entretenus pour que l'on pût facilement transporter les fardeaux au moyen de charrettes, et que l'on n'accablât pas les noirs d'un travail qui les éreinte, leur donne des descentes et les empêche de grandir quand il sont jeunes. Selon un auteur déjà cité, un enfant de douze ans porte vingt-cinq livres, un homme fait porte soixante livres, lorsque le chemin est court; car s'il excède un quart de lieue, il doit n'en porter que cinquante.

Les travaux continus, les défrichemens dans des terres marécageuses, quelquefois le manque d'une nourriture suffisante, donnent aux noirs une foule de maladies, pour lesquelles le pays produit quelques remèdes efficaces. Il en est une, que l'on considère comme la plus terrible de toutes, à cause de ses funestes résultats. Les pian ou le pian, regardé comme originaire de l'Afrique, attaque presque tous les jeunes esclaves, et souvent les hommes faits. Des taches rougeâtres paraissent sur leur corps, et ces taches, qui forment une espèce de gangrène sèche, font endurer, en se formant, les douleurs les plus vives. Le mal dure quelquefois plusieurs années, et finit quelquefois par estropier ceux qui en sont atteints. Un

remède qui pourrait le prévenir, serait le plus grand bienfait que l'on eût jamais répandu sur nos colonies.

Outre la chique, le carapate et quelques autres insectes qui s'introduisent dans la chair des malheureux qui n'ont point la possibilité de porter des chaussures et des vêtemens convenables pour s'en garantir, les noirs sont sujets, de même que les indigènes et les planteurs, à se voir ronger par le ver macaque. Cet animal incommode, gros comme un tuyau de plume, long d'un pouce, rousseâtre ou d'un brun foncé, naît sous la peau, ordinairement aux jambes, aux cuisses, au genou; il y fait sentir une grande démangeaison, et sa présence est indiquée par un bouton que l'on perce pour le tirer dehors au moyen d'un morceau de bois fendu.



Le ver de Guinée est beaucoup plus dangereux, et n'attaque, à ce que prétend Barrère, que les esclaves nouvellement arrivés d'Afrique. Il est situé en zigzag longitudinalement ou contourné sur lui-même, et quoiqu'il soit délié à peu près comme un fil, il a quelquefois jusqu'à six aunes de longueur. Il afflige ordinairement les parties supérieures du corps, et lorsqu'il veut sortir, dit l'auteur dont nous empruntons ces détails, « on le roule autour d'un petit morceau de bois rond, jusqu'à ce qu'on trouve quelque résistance; on revient le lendemain tortiller la partie du ver qui se présente, et l'on continue ainsi pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'enfin il soit entièrement dehors. La plaie se cicatrise difficilement, et il n'est

pas sans exemple que le malade ait succombé. »

Avant que le pays n'eût subi les grands défrichemens qui ont rendu son climat plus salubre, le thétanos, ou mal de mâchoire, exerçait de bien plus grands ravages qu'aujourd'hui. On nomme ce mal affreux simplement la *maladie*, parce qu'il enlève à lui seul plus de noirs que tous les autres réunis. Il attaque principalement ceux qui sont nouvellement nés, et les emporte en trois ou quatre jours. Leurs mâchoires se serrent, les extrémités deviennent roides, et des mouvemens convulsifs emportent en peu d'instans le malade.

Les hommes éprouvent à peu près les mêmes symptômes, mais d'une manière plus terrible, et souvent il

ne leur reste pas la facilité de remuer un seul membre. Ce qu'il y a de plus remarquable , c'est qu'ils éprouvent une faim dévorante , sans avoir la liberté d'avaler. Barrère assure avoir guéri un grand nombre d'esclaves atteints de ce mal , en les arrosant plusieurs fois par jour avec de l'eau la plus fraîche que l'on puisse trouver , et en faisant usage du mercure doux , et de l'éthiops minéral, que l'on mêle avec des purgatifs , comme la rhubarbe , le diagrède , le jalap. Il paraît que cette méthode est encore généralement répandue.

Nous nous sommes peut-être un peu étendus sur ces diverses maladies ; mais nous avons cru devoir le faire , parce qu'elles se rattachent plus particulièrement aux détails que nous donnons sur les noirs.

L'avarice en général tient lieu d'humanité dans beaucoup de colonies ; et dès qu'un esclave est malade , l'on a trop d'intérêt à conserver sa vie , pour ne point lui donner toute espèce de soins. Rien n'engage malheureusement à rendre leur situation morale plus heureuse. Leurs passions sont vives , et l'on ne songe pas qu'ils puissent avoir des passions. La jalousie , l'amour exercent sur eux leur empire avec force , et cependant on ne craint point de leur ravir leur maîtresse , ou de les empêcher de se livrer au plus doux de tous les sentimens. Rien n'arrête un jeune nègre amoureux. Il traverse les forêts pendant la nuit , il passe les fleuves à la nage , et il s'expose à toute espèce de danger pour voir celle qu'il chérit. La

plupart du temps cependant elle appartient à un autre maître, et jamais il ne pourra jouir du bonheur de lui voir partager sa cabane. Si cependant, par un arrangement fait entre les deux planteurs, il lui était permis de se marier, il acquerrait une famille nombreuse, et la colonie se peuplerait; tandis que la traite, désavouée par toutes les nations, est obligée continuellement de fournir à la population noire dans nos colonies, où l'on encourage encore moins les mariages que dans les possessions portugaises.

Dans une habitation bien organisée de la Guyane, outre les noirs, on loue un certain nombre d'indigènes, qui travaillent, moyennant une partie de leur nourriture, des haches, des serpes, ou des choses équivalentes.

Ils font des abattis ; ils excellent à construire des canots , et l'on en détache quelques-uns pour aller à la chasse , ou à la pêche , selon la nation à laquelle ils appartiennent. Ils sont en général paresseux et ivrognes , mais extrêmement adroits ; et l'on en tirerait de plus grands services , si l'on pouvait compter davantage sur les conventions que l'on fait avec eux , et qu'ils ne se font pas toujours scrupule de violer , si on les a surtout payés d'avance.

Si un planteur n'accorde point à ses noirs une portion de terrain consacrée à les nourrir , son premier devoir est de leur faire cultiver une foule de racines , qui sous les tropiques sont destinées à remplacer le pain. Les ignames , les patates , le camanioc et le

manioc sont dans ce cas ; la dernière production surtout forme , avec le riz et le maïs , la base de la nourriture des esclaves. On assigne aux différentes branches de l'agriculture les portions de terrain qu'on juge leur être le plus convenables : le sol qu'on regarde comme favorable au manioc ( *Jatropha manioc* ) serait quelquefois dédaigné , s'il s'agissait de planter d'autres végétaux. Cet arbrisseau s'élève à trois ou quatre pieds dans la Guyane, où l'humidité l'empêche peut-être d'acquérir plus de hauteur. Sa tige tortueuse et noueuse se partage en plusieurs rameaux fragiles, qui se trouvent garnis à leur extrémité de feuilles alternes extrêmement palmées, fermes, lisses, d'un vert obscur en dessus, d'un ver glauque par-dessous,

Les segmens , ou lobes par lesquels elles sont partagées varient dans leur nombre de trois à sept; ils sont lancéolés , pointus et peuvent avoir cinq à six pouces de longueur. Les fleurs jaune-pâle ou rougeâtre , de la grandeur de celle de la douce-amère , forment des grappes lâches , réunies au nombre de trois ou quatre aux aisselles des feuilles , ou dans la bifurcation des rameaux. On compte à Cayenne plusieurs espèces de manioc: le maillé, qui tire son nom d'une nation indigène, le rouge et le baccaoua, dont les sauvages font seuls usage.

Lorsque les pluies se font sentir, et après que la terre a été préparée convenablement, l'on dispose des boutures qui ont sept à huit pouces de haut, et l'on commence à les plan-



ter. Ainsi le décrit Préfontaine : « Tandis qu'un nègre met en tas les branches qu'il coupe, d'autres font des trous en terre à trois pieds l'un de l'autre, et les négresses, après avoir mis un bâton ou morceau coupé dans chaque trou, le recouvrent de terre, en observant de laisser dehors un des bouts avec un ou deux yeux. Je conseillerai, pour ne pas courir le risque de manquer sa récolte, de mettre deux bâtons au lieu d'un, comme on fait à l'égard des cannes à sucre : si l'un ne réussit pas l'autre vient ; on emploie le double du bois, mais pas plus de temps. »

Le rouge doit rester en terre au moins un an ; mais au bout de huit à neuf mois, le maillé produit des racines excellentes à récolter, à peu

près de la grosseur et de la couleur d'un très-gros panais. On commence par les laver ; on les gratte pour les débarrasser de la terre qui les entoure , et de leur première pellicule. (*Voyez la gravure en regard.*) Après ces opérations , on procède à une autre , que l'on appelle grager , et qui consiste à râper toutes les racines. Les instrumens destinés à un semblable usage sont le plus ordinairement fabriqués par les sauvages , et se nomment grage ; ce sont des planches de deux pieds de long sur huit pouces de large , hérissées de petites pierres taillées en facettes et rangées en losange avec beaucoup de symétrie. Trois noirs sont placés devant une espèce d'auge de bois , et appuient la partie supérieure de leurs corps sur

ces espèces de râpes, en usant la racine par la plus grosse extrémité. (*Voyez la gravure en regard.*)

Lorsque le manioc a été réduit en une espèce de pâte humide, on le met dans ce que l'on appelle une couleuvre, espèce de chausse faite avec les fils de l'arrouma. Elle est attachée par son extrémité supérieure à une gaule reposant sur deux pieux fourchus, dont le premier est plus élevé de quelques pouces que l'autre. L'extrémité inférieure est en même temps fixée par le bas à une autre gaule beaucoup plus longue, passant entre les deux pieux, et retenue près de terre par deux fourches de bois, qui lui permettent cependant de s'élever un peu dans une situation verticale. On la charge d'un poids consi-

dérable ; le manioc se trouve pressé, (*Voyez la gravure en regard*) et rend un jus blanchâtre très-dangereux, que l'on a soin de jeter hors de la portée des animaux, qu'il tuerait infailliblement. Préfontaine dit même qu'un habitant attentif a, sous l'endroit où se met la couleuvre, un trou en terre couvert d'une grille de bois, pour que l'eau qui y tombe puisse se perdre. Fremin a fait avec ce liquide des expériences qui ne laissent point de doute sur ses qualités vénéneuses (1).

Lorsque le manioc a été pressé de la manière que nous venons d'indiquer, il ne s'agit plus que de le faire cuire pour qu'il puisse servir de nour-

(1) On assure que le vrai contre-poison est une poignée de rocou avalée sur-le-champ.

riture. Si l'on veut le convertir en farine que l'on appelle couac, rien n'est plus facile; il ne faut qu'une poêle de quatre pieds de diamètre et de six pouces de profondeur; on y jette la pâte retirée de la couleuvre, et on la remue pendant huit heures de suite sur un feu égal et modéré: au bout de ce temps le couac séché en petits grains peut servir d'aliment, et se garde plusieurs années.

La cassave est préférée dans nos colonies à la simple préparation que nous venons d'indiquer. Pour la fabriquer on expose la pâte de manioc, telle qu'elle sort de la couleuvre, sur un boucan ayant quatre pieds et demi de hauteur, et au-dessous duquel on entretient moins de feu que de fumée; quand elle est devenue compacte, on

la casse pour la faire passer dans une espèce de tamis appelé manaret. (*Voyez la gravure en regard.*) Puis on fait chauffer une platine qui se trouve quelquefois en pierre, mais que l'on tâche le plus souvent de se procurer en fer ou en cuivre. Lorsqu'elle a acquis le degré de chaleur suffisant, on étend la farine jusqu'au bord, de tous les côtés. On reconnaît que l'espèce de galette est cuite d'un côté, quand elle se couvre de petites élévations; on la retourne alors pour lui faire prendre la même consistance de l'autre côté; puis on l'expose au soleil, afin de faire évaporer toute l'humidité.

Le jus de manioc finit par déposer au fond du vase une fécule extrêmement blanche, qu'on lave, et que l'on

brasse plusieurs fois dans de l'eau nouvelle, pour lui ôter toutes ses qualités malfaisantes. On appelle cette préparation *cipipa*, et c'est ce que l'on nomme *tapioka* au Brésil : elle est destinée à faire une foule de friandises.

Le cabiou se fabrique encore avec l'eau simple de manioc, et celle qui surnage au-dessus du *cipipa*. On les fait bouillir; on y ajoute un peu de cette fécule dont nous venons de parler, du sel, du piment; et c'est alors un assaisonnement recherché, dont cependant il faut user avec précaution.

Le langou, qui forme souvent la nourriture des noirs, se fait en trempant une certaine quantité de cassave dans de l'eau froide. On la jette ensuite dans une chaudière d'eau bouil-

lante; on la brasse, et il se forme immédiatement une pâte saine et légère. Le mateté est une espèce de langou, auquel on ajoute du sucre ou du syrop, et que l'on peut faire également avec le camanioc et le maïs.

Après avoir indiqué les diverses préparations du manioc, nous allons faire connaître celles de l'aoura, dont on obtient une huile si utile pour les noirs, qui en assaisonnent une partie de leurs mets.

L'aouara est une espèce de palmier qui se plaît en général sur le bord de la mer, quoiqu'il vienne dans plusieurs autres districts. Il s'élève à une assez grande hauteur, et se trouve garni de piquans le long de sa tige. Son beau fruit rouge vient par régime, et tombe de lui-même



lorsqu'il est mûr. On le recueille avec soin; on le met par tas, qu'on couvre de feuilles et que l'on a soin de charger de bois, afin qu'il ne souffre point du grand air ou du soleil. Au bout de quinze jours il est pouri; on le pile dans une espèce d'auge en bois pour séparer la chair d'avec le noyau. (*Voyez la gravure en regard.*) On met cette chair dans une chaudière posée sur le feu; on la remue continuellement pour que les parties huileuses puissent surnager; puis lorsqu'on la voit fumer fortement, on en charge une presse ou même une couleuvre à manioc: l'huile commence à couler en abondance, et est mise aussitôt dans des pots, pour bouillir de nouveau au bout de quelques temps et se purger de toute son eau. Elle

sert à l'éclairage , et n'est point d'un goût désagréable , lorsqu'elle a été préparée avec soin. On s'en sert habituellement au Brésil. Avec l'amande conservée dans le noyau , on fait une espèce de graisse nommée *quioquio* , d'un usage assez général pour purger les noirs.

Nous ne donnerons pas ici de détails sur la manière dont se fabrique le sucre à Cayenne , ainsi que sur la méthode que l'on emploie pour cultiver le coton , le café et le cacao. Cette colonie ne verse pas en Europe une aussi grande quantité de ces différentes denrées que les Antilles ou les possessions espagnoles : aussi se réserve-t-on d'en parler , lorsque par la suite on donnera la description des contrées que nous venons de citer.

Il n'en est pas de même du rocou ; Cayenne a passé dans tous les temps pour en fournir une très-grande quantité d'une qualité excellente, et nous allons faire connaître sommairement la manière dont il se fabrique.

L'arbrisseau qui le donne a été trouvé, selon Barrère, chez les sauvages par les premiers colons français. Cependant il ne vient naturellement dans aucune partie de la colonie, et il est probable que ces indigènes l'avaient apporté du Brésil, dont il paraît être originaire : nous allons répéter ici la description que nous en avons donnée en parlant de l'histoire naturelle de ce pays.

Le rocou ne peut guère être considéré que comme un grand arbuste ; ses feuilles sont cordiformes ; ses fleurs

disposées en bouquet ont une teinte rosée, et sont de la polyadelphie; son fruit qui parvient à la grosseur d'une châtaigne est rougeâtre, composé de deux valvules parsemées d'épines molles et rares, et tapissées d'une membrane qui contient intérieurement une grande quantité de petites graines couvertes d'une substance rouge qui donne la teinture.

Lorsqu'un abattis a été fait, et que l'on y a mis le feu dans un temps convenable, on remue légèrement la terre à l'endroit où le roucou doit être semé. Après que la graine a été lavée, on la sème de dix pieds en dix pieds, ou bien l'on forme une espèce de pépinière, dont on transplante ensuite les jeunes plants, qui rapportent plus promptement que ceux venus de

graine, mais durent aussi moins long-temps. En général la récolte se fait au bout de dix-huit mois à deux ans : on en fait deux chaque année ; celle d'hiver est la plus abondante. Lorsqu'on a épluché le roucou et qu'on l'a pilé, on le met tremper dans une auge de bois avec une quantité d'eau suffisante. Lorsqu'il y a resté pendant six jours (1), on le passe dans de gros tamis ou manarets , que l'on change pour en prendre successivement de plus fins, en le pilant chaque fois; on dépose le tout dans une autre auge , que l'on conserve soigneusement. Le

(1) Barrère dit que l'on peut le laisser tremper huit ou quinze jours, et que si l'on le laissait plus long-temps, il rendrait davantage : le roucou n'en serait pas si beau ; il serait même brun, tirant sur le noir.

principe de la teinture va au fond, et il surnage une eau que l'on jette, ou que l'on conserve pour faire tremper de nouvelle graine.

On prend ce qui s'est précipité; on le fait bouillir dans de grandes chaudières, et l'on diminue le feu lorsque l'on voit des bulles se former et crever à la surface de la teinture, que l'on laisse refroidir pour l'étendre le lendemain dans des caisses, qui doivent être mises à l'abri de la poussière. Selon Préfontaine, le rocou séché à l'ombre est infiniment plus coloré que celui qu'on expose au soleil; la couleur en est infiniment plus vive. Dès qu'il est sec, on le met en magasin. Pour être de bonne qualité, on exige qu'il soit d'une couleur de feu, plus vive intérieurement

qu'extérieurement, d'une consistance telle qu'une balle de plomb, jetée dessus de la hauteur d'un pied et demi environ, n'y entre point. C'est une marchandise qu'il est, dit-on, aisé de falsifier, et l'on accuse quelques individus d'user de moyens qui font un tort véritable au commerce. Mais ils ne sont pas probablement en grand nombre, puisque le rocou de Cayenne a toujours été extrêmement recherché. Sa culture et sa fabrication ne sauraient être trop encouragés, parce qu'il n'exige pas les meilleures qualités de terrain, et que les petits habitans peuvent aisément s'en occuper.

Dans ce pays presque entièrement vierge, on éprouve souvent de grandes difficultés à former une planta-

tion ; mais la fertilité du sol ne tarde pas à vous dédommager. Les abattis sont ce qu'il y a de plus pénible. L'on doit avant tout couper les arbrisseaux , pour que les gros arbres puissent être abattus sans blesser personne , en ayant la facilité d'éviter leur chute. Malgré leur adresse , dit l'auteur de la Maison rustique , en parlant des noirs employés aux défrichés , malgré l'habitude qu'ils en ont , ils regardent ce travail comme dangereux ; il y en a qui en y allant embrassent leurs enfans et leur disent adieu.

Les indigènes s'occupent de même que les noirs des différens abattis qu'on veut leur faire faire , moyennant certaines conditions. Quand ces ouvriers rencontrent des arbres dans



la même direction, ils les entaillent de façon qu'en abattant le premier, il entraîne les autres dans sa chute. On leur recommande de faire tomber avec précaution ceux dont on a l'intention de fabriquer des canots.

Il existe dans les forêts primitives de la Guyane, comme dans celles du Brésil, des arbres qu'il est presque impossible de couper à leur base : le figuier sauvage, le carapa, le sipanaou et quelques autres sont dans ce cas, parce que leur tronc s'élève sur des espèces de racines extrêmement larges, que l'on nomme *arcabas* et qui ont plusieurs pieds de hauteur. On fait autour d'eux un échafaud nommé boucan, et on les sappe bien au-dessous de leur base. (*Voyez la gravure en regard.*)

Avec l'espèce de planches naturelles qui se prolongent autour du tronc, l'on fabrique des tables de cuisine et quelques autres objets d'utilité.

Au bout de trois semaines que les arbres sont abattus, on peut y mettre le feu; mais on attend, pour faire cette opération, que le soleil ait dardé ses rayons les plus brûlans pendant une journée entière. On porte la flamme le plus au vent que cela est possible, en observant cependant que le courant d'air ne soit pas trop violent, parce que tout brûlerait trop superficiellement : il est difficile d'imaginer quelque chose de plus magnifique que cet embrasement d'une portion de forêt, surtout pendant la nuit. Nous avons joui

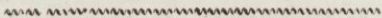
fréquemment de ce spectacle au Brésil, et il nous a toujours fait la plus vive impression.

Nous ne prétendons point indiquer ici tous les travaux que doit exécuter un planteur avant d'utiliser son nouvel abattis, et d'en former une habitation; mais nous dirons qu'il trouve, dans les simples productions de la nature, les choses qui contribuent à rendre son existence physique supportable même dès le commencement de l'établissement. L'aouara lui fournit de l'huile pour l'éclairer; le caumoun en donne une qui n'est point désagréable à manger. Le beurre de cacao devient quelquefois très-utile. Le gingembre et les différentes espèces de piment offrent en tous temps un assaisonnement dont on fait

usage, surtout mêlé avec le citron. Les boissons fermentées ne manquent point : le vicou, le cachiri, le palinot, le paya, sont autant d'espèces de bière, que l'on peut préparer très-facilement avec la farine de manioc, ou bien avec la cassave (1). On fait avec les patates un vin moins agréable que celui de bananes, mais cependant recherché des noirs. L'ananas et le corossol fournissent également des boissons fermentées très-rafraîchissantes. Bref, un planteur qui peut avoir à son service un chasseur et un pê-

(1) Il paraît qu'elles étaient en usage de temps immémorial parmi les sauvages. Les anciens voyageurs en parlent fréquemment; mais elles étaient préparées, comme chez les Tupinambas, de la manière la plus dégoûtante.

cheur, peut avec quelque activité et de l'intelligence, se procurer une table passablement servie; mais il ne faut point qu'il se laisse entraîner par l'influence du climat, et qu'il fasse une comparaison toujours désavantageuse de ce dont il jouit avec ce qu'il pourrait se procurer en Europe.



## CHAPITRE IV.



Les Indigènes de la Guyane. Leur état physique. Manière dont ils subviennent à leurs besoins , leur religion , etc.

Nous sommes parvenus au chapitre qui intéresse le plus ordinairement toutes les classes de lecteurs , dans les relations écrites sur les différentes contrées de l'Amérique. Quoique les nations sauvages de cette vaste partie du monde aient une singulière analogie dans leurs coutumes, on aime à s'instruire des modifications que le climat et le pays les ont nécessairement forcés d'adopter. Au

premier coup d'œil on s'aperçoit d'une grande ressemblance dans les usages des indigènes de la Guyane et dans ceux des Tupinambas, qui habitaient autrefois le Brésil : aussi est-il infiniment probable qu'ils formaient une même nation dans des temps éloignés (1). Plus heureux que leurs voisins les Tupinambas, les Galibis, les Palicours, les Maronis, ont en quelque sorte conservé leur indépendance ; mais quelques-uns d'entre eux s'acheminent vers la civilisation, et plusieurs peuplades présentent déjà, avec moins d'énergie qu'il y a un siècle, les traits caractéristiques des nations sauvages.

(1) D'Azara prétend que la race des Guaranis du Paraguay avait pénétré même dans la Guyane.

Les Galibis forment encore un peuple assez considérable , et c'est eux que nous allons nous attacher principalement à faire connaître , en nous aidant de voyageurs instruits et de documens qui portent le cachet de la vérité, pour quiconque a été à même de voir les sauvages de l'Amérique méridionale.

Les Galibis , comme tous les sauvages de l'Amérique méridionale , sont d'une taille médiocre et ont la peau d'un brun tirant sur le rouge. Ils se barbouillent en général tout le corps de roucou , et cette teinture , si elle ne flatte pas agréablement l'odorat , les met à l'abri de la piquûre de plusieurs insectes malfaisans. Elle a d'ailleurs été dans tous les temps un objet de parure adopté par les



sauvages de cette côte, qui y joignaient encore le jus noir du jeni-paba. La chevelure de ces indigènes est extrêmement lisse et du noir le plus éclatant ; on la laisse la plupart du temps tomber sur les épaules, quelquefois on en fait une espèce de queue au moyen d'un cordon.

Biet affirme que de son temps les sauvages se perçaient la lèvre inférieure pour y introduire une pierre, comme les Tupinambas ; mais il paraît que cet usage a disparu, du moins chez ceux qu'on est le plus à même de voir : cependant l'auteur du Tableau de Cayenne dit avoir vu des femmes qui portaient trois épingles passées en dedans de la lèvre inférieure, de manière à y être retenues par la tête, et que la presque totalité ressortit en dehors.

Les Galibis, lorsqu'ils n'ont que peu de relations avec les Européens, vont presque absolument nus : les hommes couvrent ce que la pudeur ordonne de cacher avec un *camiza* ou bande de coton, pouvant avoir quatre à cinq pieds de long sur cinq de large ; ils l'attachent à la ceinture avec un fil de coton, et le font passer entre les deux cuisses. Les femmes ont un petit tablier appelé *kouyou*, ayant la forme d'un trapèze. On emploie pour le fabriquer de la rassade, et il est ordinairement fait avec une adresse toute particulière. Les hommes qui viennent à la ville portent une longue chemise de toile, et leurs compagnes revêtent un petit jupon, qui laisse à découvert les parties supérieures du corps.

Dans les districts un peu éloignés de la côte, où les usages se sont conservés tels qu'ils étaient autrefois, les indigènes portent des bonnets de plumes de la plus rare beauté, ainsi que des ceintures et des ornemens du même genre. Barrère nous en a conservé la forme, qu'on peut voir *dans la gravure en regard.*

Les femmes qu'on est le plus à même d'apercevoir dans la colonie, regardent comme une grande beauté de se serrer le dessus et le dessous du gras de la jambe avec des bandellettes d'étoffe rouge. Elles portent aussi des colliers et des bracelets de rassade de diverses couleurs, qui dès le principe ont formé un objet important de commerce avec tous les naturels de la Guyane.

Les Galibis ont les armes en usage parmi tous les sauvages de l'Amérique du sud ; leur arc , fabriqué de bois de lettres , peut avoir cinq à six pieds de hauteur ; les flèches sont quelquefois plus longues. On les fait de la tige d'un roseau , à laquelle on ajuste un morceau de bois très-dur , long de trois ou quatre pouces , qui est quelquefois armé de pointes de fer , mais que l'on garnit aussi comme autrefois de piquans de certains poissons , tels que le machoiran et la raie. « Ce piquant de raie , dit l'auteur du Tableau de Cayenne , est long d'environ quatre pouces , et garni des deux côtés d'une multitude de dents inclinées de manière à entrer avec une grande facilité , et à ne pouvoir sortir qu'en causant des

déchiremens affreux. » Ils ne se contentent point quelquefois d'une seule pointe, ils en mettent cinq très-souvent : c'est un roseau façonné en forme de fer qu'ils emploient habituellement. Quoique le voyageur cité en peu plus haut affirme qu'ils n'empoisonnent aucune de leurs flèches, Barrère dit formellement qu'ils les trempent souvent dans le suc vénéneux du cururu de Pison, ou dans le lait d'un arbre appelé *pougouly*. Il est inutile de dire qu'elles sont empennés de plumes très-fortes, à l'exception de celles qu'on destine à percer le poisson dans l'eau.

Outre les armes que nous venons de décrire, les Galibis font usage d'une espèce de casse-tête appelé *boutou*, qui semble être le même

que celui des anciens Tapuyas du Brésil. Cette arme longue de deux pieds, épaisse de près d'un pouce, étroite par le milieu, et large aux deux bouts qui sont fort anguleux, se fabrique ordinairement avec du bois de fer ou du bois de lettres. Les sauvages se faisaient autrefois des haches en pierre avec une adresse singulière; mais ils s'en procurent maintenant des Européens, et il est probable qu'ils ont abandonné ce genre d'industrie. On en a représenté une (*Voyez la gravure en regard*), à côté d'un bouclier en usage autrefois parmi les habitans de la côte, et employé probablement encore dans l'intérieur.

Les habitations des Galibis se nomment karbets, comme les principales cabanes de Tupis; elles sont de la plus

extrême simplicité. Ce sont de grandes chaumières plus longues que larges ; il y en a deux espèces, les unes sont basses et les autres élevées. Les premières sont construites, selon Barrère, de deux poteaux, sur lesquels est portée une grande perche qui soutient tout l'édifice ; on couche sur ce faite des branches d'arbres de tous côtés ; on les recouvre de feuilles d'ahouai, et on forme la couverture de feuilles de palmier. On pratique à l'une des parties latérales une petite porte qui forme l'entrée. La case haute est soutenue par des pieux, et le plancher construit avec des lattes de bois de palmiste, arrangées les unes contre les autres et liées à des traverses ; on y monte par une échelle grossièrement façonnée.

On peut remarquer dans ces cabanes un assez grand nombre d'ustensiles. Les Galibis mettent en général beaucoup de soin dans la manière dont ils fabriquent leurs hamacs; ils savent faire aussi dans la perfection une foule de jolies corbeilles nommées pagaras, qui sont de la plus grande utilité pendant un voyage, parce que les objets qu'on y serre sont en quelque sorte à l'abri de l'humidité; ceux dont on se sert communément ont la figure d'un carré long.

Les sauvages étaient autrefois extrêmement habiles à se procurer toute sorte de poterie, et ils ont conservé en grande partie le talent de leurs ancêtres; mais ils en font très-peu d'usage aux environs de Cayenne,



où ils viennent acheter la plus grande partie des vases qu'ils emploient. Les habitans trouvent cependant les leurs d'une qualité excellente, et tâchent souvent de s'en procurer; des manarets, des grages, des coulevres complètent leur ameublement, et peuvent dans bien des cas être utiles aux Européens.

Ce que l'on doit le plus admirer chez ces sauvages, c'est l'industrie avec laquelle ils savent fabriquer leurs pirogues. Elles sont faites d'un tronc d'arbre creusé, et relevées quelquefois par les côtés avec des morceaux de bois; il y en a qui ont de trente à quarante pieds, et d'autres qui ne peuvent guère contenir que deux ou trois personnes. On emploie le feu pour les creuser, et elles sont

d'une admirable légèreté : quelques-unes sont pourvues d'un gouvernail et d'une voile carrée, faite avec des morceaux de bache, de palmier, arrangés les uns sur les autres, et attachés au moyeu de petites lianes ou de fils d'aloës. Les rames avec lesquelles on dirige de semblables embarcations se nomment pagayes, sont longues de cinq à six pieds et ont beaucoup d'analogie avec une pelle de boulanger.

Ces pirogues fournissent aux sauvages une grande partie de leur nourriture : ils longent les côtes, ou bien ils entrent dans les criques, et là on les voit pêcher à la ligne, employer le harpon avec la plus grande adresse, et même flécher le poisson qu'ils aperçoivent à la surface de l'eau. La

justesse de leurs regards est si extraordinaire dans ce dernier cas, que jamais ils ne lancent leurs traits vers l'endroit où paraît la victime. Ils calculent merveilleusement les effets de la résistance de l'eau. Il est même rapporté dans le Tableau de Cayenne un fait qui paraît peu vraisemblable au premier coup d'œil, et sur la certitude duquel nous n'avançons cependant aucun doute, parce qu'il nous a été raconté au Brésil, des sauvages de ce pays, et que nous avons même failli en être témoin sur les bords d'un fleuve.

« Si par hasard, dit notre auteur, un obstacle intermédiaire empêche de viser directement sur du poisson, ou des oiseaux d'eau rassemblés, ils lancent leur flèche en l'air avec une

précision de coup d'œil admirable; elle décrit une espèce de parabole, et dans sa chute rapide elle vient presque toujours frapper l'objet sur lequel ils l'avaient dirigée.

Ils prennent au harpon plusieurs poissons monstrueux, tel que l'espadon qui fournit de l'huile à brûler, le lamantin, ou poisson bœuf (*peixe boy*) des Portugais. Ce cétacé, dont le nom indique suffisamment la grosseur, pèse quelquefois de cinq à six cents livres; sa tête à quelque analogie avec celle d'un veau; son corps est tout couvert d'un petit poil extrêmement court et presque roide, et la femelle a deux grosses mamelles, qui lui servent à allaiter le seul petit qu'elle fasse chaque année. Ce singulier animal se tient toujours dans les rivières, et

se rencontre fréquemment dans les tributaires de l'Amazone. Sa nourriture ordinaire consiste vers la côte en feuilles de manglier blanc. Il pâit aussi sur les bords des fleuves et des lacs le *moucou-moucou*, espèce d'herbe qu'il trouve en abondance à sa portée, en élevant la tête au-dessus de l'eau. Sa chair est d'un gout fort agréable, et sa graisse sert à l'assaisonnement de plusieurs mets. Le requin, lorsqu'il peut le rencontrer, lui fait une guerre impitoyable, et lui enlève de grands lambeaux de chair.

Lorsque les indigènes veulent le pêcher, ils se mettent trois ou quatre dans un canot, qu'ils dirigent sans bruit avec leurs pagayes; dès qu'ils l'aperçoivent, ils se laissent dériver sur lui, et le plus adroit lui lance le

harpon dans l'endroit où il peut l'attraper. (*Voyez la gravure en regard.*) Le lamantin va au fond de l'eau ; on laisse filer la ligne, qui a trente ou quarante brasses de long, et à laquelle on a attaché un morceau de bois flottant, servant à marquer l'endroit où est arrêté le poisson. Quand on retrouve cette ligne, c'est un signe certain que la victime est fatiguée, et remonte pour respirer ; on la harponne de nouveau, jusqu'à ce qu'elle soit sans mouvement ; on l'amarre au canot, et on la conduit à terre. On peut saler la viande, qui se garde pendant assez long-temps ; mais les sauvages se contentent la plupart du temps de la faire boucaner.

Les Galibis, comme à peu près tous les indigènes de l'Amérique méridio-

nale, enivrent dans certains cas le poisson, et le prennent alors avec la plus grande facilité; mais il ne peut pas se garder aussi long-temps que celui qu'ils se sont procuré avec la flèche ou avec la ligne. Quand ils veulent faire une de ces pêches générales, ils ferment à la mer haute une crique avec une claie faite de petites branches flexibles, attachées ensemble de manière qu'on puisse la ployer comme un paravent, ou plutôt la rouler lorsqu'on veut la transporter. Lorsque le poisson ne trouve plus d'issue pour passer, les sauvages battent l'eau avec un certain bois appelé inekou, et connu en botanique sous le nom de *bignonia scandens venenata spicata - purpurea* : son effet est plus immédiat

que celui de la coque du levant. Le poisson vient à la surface de l'eau, et l'on peut quelquefois en remplir un canot; il n'est nullement malfaisant pour ceux qui s'en nourrissent. On voit dans Biet que les Galibis faisaient un secret aux Européens de cette manière de pêcher.

La chasse ne leur fournit pas moins de quoi se nourrir dans certains districts : ils se tiennent ordinairement cachés dans les bois de manière à pouvoir surprendre le gibier, lorsqu'il passe ; quelquefois aussi, ils ont à leur disposition des chiens assez laids, ressemblant beaucoup à un loup, mais excellens. Les indigènes ayant de fréquens rapports avec les Européens, commencent à faire usage du fusil, et s'en servent fort adroitement ;



mais ils se servent d'un moyen assez extraordinaire pour tuer les gros lézards que l'on mange à Cayenne et au Brésil. Ces animaux se tiennent le plus souvent sur des branches d'arbres très-élevées, et un voyageur récent dit, en parlant d'eux, que les chasseurs garnissent l'extrémité de leur flèche avec un morceau d'épis de maïs, et que de cette manière ils assomment l'animal, qui tombe aussitôt tout étourdi. Les sauvages du Brésil qui suivent les naturalistes, garnissent leur flèche ainsi, ou même avec un seul grain de maïs, pour ne point gêner le plumage des petits oiseaux.

Outre les divers moyens de subsistance que nous venons d'indiquer, les Galibis cultivent en petite quantité le manioc, l'igname et la patate; ils

font des boissons fermentées, surtout avec la première de ces productions, qu'ils mâchaient autrefois comme les Tupinambas, et qu'ils préparent encore assez souvent de cette manière dégoûtante. Ils sont aussi habiles à faire la cassave que les Européens; mais ils ne se décident guère à en fabriquer que pour leur consommation.

Les différens voyageurs s'accordent en général assez sur le caractère de ces sauvages; mais Barrère paraît être celui qui les a le mieux observés, et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur présentant le tableau moral qu'il en a tracé.

« A l'égard des qualités de l'âme, dit-il, tous les Indiens sont très-superstitieux, lâches, efféminés et

paresseux. Ils ne manquent cependant ni d'adresse ni d'esprit; et quelque froids qu'ils paraissent, il n'y a pas de nation qui ait peut-être plus de vivacité. On pourrait définir un Guyanais en général, un homme qui paraît au dehors dans une parfaite indolence et apathie pour toutes choses, mais dont les passions sont extrêmement vives : en effet ils poussent tout à l'excès; ils sont libertins au suprême degré; ivrognes au-dessus de ce que l'on pourrait dire; leurs haines sont immortelles, et leur vengeance ne peut s'assouvir que dans le sang même de ceux dont ils ont reçu quelque mécontentement, et qui ont le triste sort de tomber entre leurs mains.

« L'ivrognerie à part, les Indiens

guyanais en général, et les Galibis surtout que je connais le mieux, sont d'assez bonnes gens ; leurs mœurs ne sont pas si corrompues qu'elles semblent le devoir être. Ils ont une certaine équité naturelle qui règne dans leurs actions, et des principes de droiture dans leur conduite ; ils ont même une espèce de politesse et d'affabilité : malgré l'idée affreuse que l'on a d'un sauvage, s'ils parlent entre eux, c'est toujours avec modération et avec retenue. » On peut ajouter qu'ils sont susceptibles d'une amitié très-vive entre eux, et qu'on les a vus plus d'une fois donner des preuves de dévouement à ceux dont ils avaient reçu de bons traitemens.

Quoique l'on n'ait que des notions fort imparfaites sur la religion des Ga-

libis , il paraît certain que, tout en reconnaissant un être supérieur nommé *Tamoussi*, ou le Grand Père , ils n'ont aucune idée distincte de ses attributions. On pense qu'ils ne le regardent que comme le plus ancien d'entre eux. Quant aux esprits malins , ils leur attribuent une foule de fonctions : celui qu'ils craignent le plus s'appelle *chinay*, se nourrit de leur chair , suce leur sang , de même que *l'hyorokan* étrangle les uns et donne toute sorte de maladies aux autres , et correspond parfaitement à l'*anhenga* ou jurupari des Tupinambas. Nous ne dirons rien des autres , parce que le chapitre serait trop long. Il paraît que de même que les Bouticondos, ils les craignent tous , sans cependant leur adresser aucun culte. Quelques individus nommés

*piayes* persuadent qu'ils se trouvent en relation avec eux, et sont considérés comme les devins et les médecins de la nation; les épreuves nécessaires pour obtenir le titre qui les distingue de tous les autres individus sont extrêmement remarquables. Elles consistent à supporter un jeûne rigoureux de plusieurs années, à souffrir patiemment la piquûre de grosses fourmis, celle de guêpes, de mouches et d'autres insectes, et à se mettre enfin sous la direction d'un devin plus ancien. Quand l'aspirant a supporté ce rude noviciat, et qu'il est parvenu à l'état le plus effrayant de maigreur, un jour est indiqué pour célébrer le festin d'initiation : il ne touche à aucune des viandes; mais on lui apporte une grande coupe remplie de jus de tabac, qu'il

doit avaler d'un seul trait devant toute l'assemblée. Quelquefois il ne résiste pas à cette dernière cérémonie, et il meurt dans d'affreuses convulsions; mais s'il en réchappe, il est admis au nombre des piayes, et il peut faire usage du maraca. Cet instrument mystérieux consiste, comme chez les indigènes du Brésil, dans une calabasse contenant des cailloux ou des grains de maïs. Chaque piaye affecte d'avoir un espèce de génie familier, par l'entremise duquel il opère tout ce qu'il veut. S'il est appelé chez quelqu'un en qualité de médecin, il commence par mettre sous le hamac du malade un plat sur lequel on pose le maraca. Il suce ensuite la partie qui fait le plus vivement souffrir son patient; puis il procède à une opéra-

tion que Barrère, rapporte et qui a quelque analogie avec la manière dont on magnétise maintenant en Europe. « Il souffle tantôt à perdre haleine, et enfle les deux joues comme un sonneur de trompette, tantôt il ne fait que passer les deux mains sur le malade, et les joignant ensuite, il frappe l'une contre l'autre, après quoi il souffle dans la paume de la main, pour chasser le diable qui s'y est attaché, et qu'il fait accroire qu'il a tiré du corps du malade; souvent il se prend la peau lui-même, et se pinçant avec les deux mains, il en exprime de l'embonpoint et de la santé, qu'il applique aussitôt à grosse poignée au malade en lui passant les mains dessus. » Il y a une autre manière de prier, que les indigènes



appellent *yatamangary* et qui fait la plus vive impression sur leurs esprits. Le devin entre dans le carbet de celui qu'il doit guérir, et exige qu'il y règne l'obscurité la plus profonde : aussitôt il agite son maraca ; il se met à chanter et à hurler d'une manière épouvantable ; il parle à son génie familier ; il contrefait toute sorte de voix, et il ordonne au malin esprit de sortir ; quelquefois il s'enfuit lui-même de la cabane, et il fait une peur abominable aux malheureux sauvages, dont il va gratter les hamacs pendant l'obscurité. Au rapport de l'auteur que nous consultons, le piaye annonce de temps en temps à l'assemblée qu'il va monter au ciel, et il leur fait ses adieux ; puis il diminue sa voix jusqu'à ce qu'on puisse penser

qu'il est élevé à une grande distance dans les airs.

Comme les idées superstitieuses sont celles qui restent le plus longtemps dans l'esprit des hommes , il est probable que les piayes exercent encore une grande influence sur les sauvages , et particulièrement sur ceux de l'intérieur des terres. Ce que nous rapportons ici a été à la vérité écrit en 1722 , et l'on a souvent tenté depuis de convertir plusieurs peuplades au christianisme ; mais au rapport de M. de Malouet , on a réussi que d'une manière extrêmement imparfaite , et l'on en sera aisément convaincu , quand on réfléchira sur ce qu'il dit relativement aux missionnaires envoyés de son temps du côté de la baie de Vincent-

Pinson. Ces ecclésiastiques réunirent tous les dimanches un assez grand nombre d'Indiens, auxquels ils faisaient distribuer une ration de tafia, après leur avoir expliqué le catholicisme et tâché de les instruire dans la religion catholique. Bientôt les approvisionnementns s'épuisèrent ; il n'y eut plus de présens, et le zèle des cathécumènes se refroidit tellement, qu'aucun d'entre eux ne voulut plus venir entendre le service divin. Le missionnaire commit l'imprudence de les envoyer chercher par des soldats armés, et ils députèrent plusieurs chefs à M. de Malouet pour se plaindre d'une semblable violence. Nous rapportons ici leur discours, parce qu'il fera mieux connaître que tous les autres détails

l'esprit de liberté dont ils sont toujours animés, et l'idée sigulière qu'ils se forment des missions. « Nous venons savoir ce que tu nous veux, dirent-ils à l'administrateur de Cayenne, après s'être beaucoup divertis en se regardant dans une glace ; pourquoi tu nous as envoyé des blancs qui nous tourmentent. Ils ont fait avec nous un traité qu'ils ont violé les premiers ; nous étions convenus, moyennant une bouteille de tafia par semaine, de venir les entendre chanter, et nous mettre à genoux dans leur carbet : tant qu'ils nous ont donné du taffia, nous sommes venus ; lorsqu'ils l'ont retranché, nous les avons laissés sans leur rien demander, et ils nous ont envoyé des soldats pour nous conduire chez eux ; nous ne le

voulons point Ils veulent nous faire semer à la manière des blancs; nous ne le voulons pas. Nous pouvons te fournir vingt chasseurs et pêcheurs, à trois piastres par mois pour chaque homme : si cela te convient, nous le ferons ; mais si tu nous fais tourmenter, nous irons établir nos carbets sur une autre rivière. » L'excellent M. de Malouet, ennemi de tout despotisme, les rassura, leur fit divers présens et les renvoya très-satisfaits, mais sans avoir une idée plus exacte de notre religion, que le préfet apostolique de Cayenne avait cependant fait ses efforts pour leur expliquer.

Pour achever de faire connaître le caractère des Galibis et les idées tenant à la religion, nous rapporterons quel-

ques détails fort curieux, consignés par Barrère dans son ouvrage. Ces indigènes, d'après ce qu'il dit, observent scrupuleusement plusieurs coutumes pendant leur voyage, et ils se garderaient bien surtout de nommer différentes choses par le nom qui les désigne : si l'on parle d'un lézard par exemple, il faut dire celui qui a une longue queue ; pour faire entendre qu'il est question d'une pierre ou d'un rocher, on dit celui qui est dur, etc. etc. bref, on ne peut nommer ni les criques, ni les îles, ni une foule d'autres objets, sous peine de voir tomber la pluie par torrents. Il arriva qu'un des amis de notre voyageur s'avisa de demander le nom d'une petite rivière à une vingtaine d'Indiens avec lesquels ils naviguaient :

tout le monde fit d'abord la sourde oreille ; mais il devint si pressant et les raila tellement , qu'un d'entre eux finit par lâcher la parole fatale. A peine l'eut-il prononcée , que par une espèce de fatalité , la pluie commença à tomber de la manière la plus violente , pour durer une partie de la nuit. Le voyageur fut à son tour réprimandé ; mais le babillard qui avait été assez facile pour lui nommer la rivière , reçut les plus cuisans reproches de tous ses compagnons , qui furent plus que jamais entêtés de leurs idées ridicules.

Les chefs Galibis n'ont qu'un pouvoir extrêmement limité , et au rapport de M. de Malouet , ils représentent parfaitement nos maires de village ; ils n'ont de commandement absolu

qu'à la guerre, qui se décide toujours dans un conseil commun, composé des principaux de la tribu.

Biet nous a conservé dans sa relation le détail des différentes épreuves auxquelles étaient soumis les jeunes gens qui voulaient acquérir le titre de guerriers: s'il n'y a point d'exagération dans son récit, il est difficile d'en imaginer de plus terribles, surtout à cause des pénitences austères qu'elles commandaient. A cette époque, la nation était infiniment plus considérable, et s'occupait bien d'avantage de chasse et de guerres. Les déclarations de guerre, les alliances entre nations surtout se font avec une sorte de pompe; dans cette dernière circonstance, le chef étranger est invité à un festin avec ceux qui l'ont accompagné; puis on



prépare des espèces de cigarres nommés oulemary ; son hôte lui en allume une aussitôt, qu'il lui présente dans son hamac où il est nonchalamment étendu ; puis il s'assied auprès de lui sur un siège de bois appelé moulée, dont la forme est extrêmement incommode, puisqu'il est assez creux pour qu'on y enfonce jusqu'à la ceinture. « Dans cette position, dit Barrère, le chef des étrangers commence sa harangue qui est toujours fort longue : il débute souvent par quelques préambules qui n'ont quelquefois aucun rapport avec ce qu'il va dire ; il porte la parole au nom de toute la nation. Pour l'ordinaire il expose le sujet de leur voyage : ce sont ici des discours de longue haleine, dont la prononciation est tout-

à-fait différente de celle dont on a coutume de se servir communément; ils parlent avec une rapidité extraordinaire et une grande volubilité de langue; ils se servent alors de certaines liaisons qui ne sont point en usage dans les discours familiers; ils affectent surtout de parler du nez, et appuient si fort sur les finales, qu'on dirait qu'ils parlent une tout autre langue que la leur: nos Français appellent cette manière de converser *karbeter*. Dès que l'étranger a fini, le chef du lieu harangue à son tour, et répond à peu près dans le même style: il prononce avec beaucoup de gravité et d'un ton ferme, semblable à un homme qui déclame; souvent ils ne s'écoutent ni l'un ni l'autre. Il y en a qui parlent des demi-heures

entières sans s'arrêter un moment ; l'autre , pendant ce temps-la , se distrait comme il lui plaît , et s'entretient même tout bas avec ceux qui sont auprès de lui , sans que cela choque aucunement celui qui harangue : bien entendu qu'il rendra à son tour la pareille , lorsque l'autre reprendra la parole , et ils passeront quelquefois des matinées entières à *karbeter* et à se parler de la sorte. Ce qu'il y a de plus plaisant , c'est que si l'étranger est un Indien , d'une nation dont la langue est très-différente , chacun *karbette* en sa langue , et ainsi l'on se parle des heures entières , où le plus souvent on n'entend rien de part et d'autre. »

Il paraît certain que les guerres des Galibis avec les autres nations sont

loin d'être aussi terribles qu'elles l'étaient autrefois : dans tous les temps ils ont employé la ruse, et se sont fait redouter par leur patience à poursuivre l'ennemi. Lorsque les Français commencèrent à s'établir à Cayenne, la plupart de leurs plantations furent dévastées par différentes tribus, contre lesquelles nos armes à feu ne pouvaient que fort peu de chose. Ces sauvages, comme ceux qui habitaient anciennement les environs de Pernambuco, faisaient usage de flèches garnies de coton enflammé, qu'ils lançaient sur le toit des habitations ; aussi se trouvaient-elles en un instant embrasées de toute part. Si dans les combats ils faisaient des prisonniers, c'était pour leur réserver le sort le plus affreux. Les anciens voyageurs que

nous avons sous les yeux, retracent des scènes d'horreur trop abominables pour être rapportées : plus terrible que les Tupinambas, l'habitant de la Guyane ne dévorait son ennemi qu'après lui avoir fait endurer toute espèce de tourmens. Sans doute quelques peuplades maintenant existantes sont encore anthropophages, diverses relations en font foi ; mais tous les jours elles tendent, par le commerce des européens, à abandonner cette coutume cruelle.

Les mariages se font avec une extrême simplicité, et la polygamie est permise. Une jeune fille éprise d'un guerrier de la tribu lui offre du bois vers le soir pour allumer sous son hamac : si elle éprouve un refus, elle s'éloigne ; dans le cas contraire elle

vient tendre son hamac près de celui de son amant, et elle se regarde dès-lors comme son épouse. Le lendemain la nouvelle mariée lui apporte à boire et à manger, et commence à le servir comme elle est destinée dans tous les temps à le faire. Le sort de cette malheureuse est souvent fort à plaindre; elle peut être répudiée sans aucune raison, et il n'est pas rare que son mari lui fasse ressentir les funestes effets de son extrême jalousie. Presque tous les travaux pénibles lui sont réservés; il faut même qu'elle aille chercher le gibier tué par le chasseur dans les forêts: celui-ci a eu le plus grand soin de rompre sur son chemin des branches de différentes espèces, qu'il lui remet à son retour et qui lui servent de guide.

On voit régner chez les Galibis, comme parmi différentes nations des bords de l'Orenoque, la coutume la plus ridicule et la plus bizarre que les hommes aient jamais pu adopter. Lorsque la femme d'un nouveau marié est accouchée, il est obligé de se tenir dans son hamac, où il garde pendant quelques temps le jeûne le plus austère, et il reçoit ensuite quelques légères scarifications en plusieurs endroits du corps. L'usage le force également à se mettre pendant quelques temps au service d'un homme plus âgé, et il doit s'abstenir de certains alimens, ainsi que de certains travaux, sous peine de causer de très-grands maux à l'enfant. Ces épreuves finies, on lui rend sa femme avec beaucoup de cérémonie et après un festin.

Les cérémonies funèbres ne se distinguent guère de celles des autres peuples de l'Amérique méridionale. Toute la tribu se réunit pour pleurer, et les femmes, assises sur leurs talons, passent légèrement les mains sur le mort en lui tenant toutes sortes de discours. C'est ainsi qu'elles lui répètent : Est-ce que tu n'étais pas content de nous ? Pourquoi nous as-tu donc abandonnés ? Tu étais si bon chasseur, tu attrapais si bien le poisson et les crabes ! Après avoir rappelé toutes ses qualités, on le met dans un hamac avec ses armes, et on l'enterre accroupi dans une fosse peu profonde, creusée dans le grand carbet, servant de cimetière général : on a soin d'allumer du feu pendant environ deux semaines pour chasser



les vapeurs pestilentielles. Le deuil consiste à se raser la tête, à ne se point parer et à ne point user de certains alimens. Du reste, ces malheureux, lorsqu'ils tombent dangereusement malades, courent les plus grands dangers, surtout à cause de leur extrême apathie. M. de Malouet, en allant visiter les villages de la rivière d'Arouague, trouva une peuplade attaquée d'une affreuse dyssenterie qui en avait déjà enlevé la moitié. Le digne administrateur de Cayenne proposa aux malheureux qui restaient de les faire transporter à l'hôpital du fort; mais ils lui répondirent de même que leur chef : Ce n'est point la peine; autant vaut mourir ici qu'ailleurs. Ils moururent tous effectivement en trois semaines, sans avoir voulu consentir

à se soumettre à aucune espèce de régime, ni prendre aucun remède. Barrère dit cependant qu'ils possèdent plusieurs médicamens, tels que le simarouba et le xourouquoi, dont ils font usage pour guérir cette maladie; mais ils n'en avaient probablement point à leur disposition, et aucun d'entre eux ne possédait assez d'énergie pour chercher à s'en procurer. L'auteur dont on prend ces derniers détails, dit que les Galibis ne laissent jamais dans leurs souffrances échapper un cri, ou même un soupir.

Ces hommes de la nature ne sont néanmoins sujets qu'à un très-petit nombre de maladies, quoique souvent ils se livrent à tous les excès de l'intempérance la plus révoltante; et on les a vus plus d'une fois boire du

vin de manioc pendant trois ou quatre jours de suite sans interruption. Barrière évalue la quantité de liquide consommée dans ces occasions par chaque individu à une barrique de vin : aussi ne font-ils continuellement que débarrasser leur estomac et recommencer à boire. Nous devons affirmer que ces détails ne paraîtront point exagérés aux personnes qui ont été à même de vivre parmi les indigènes de l'Afrique méridionale, dont le principal bonheur est de s'enivrer.

Ces orgies , que les anciens voyageurs appellent *faire un vin*, sont en général précédées d'une danse où tous les membres de la tribu paraissent dans leurs plus beaux atours. C'est une de leurs superstitions de croire que le premier qui verrait malheu-

reusement arriver les danseurs sur la place du karbet, mourrait dans l'année; ils ont donc tous grand soin, dit Barrère, de se cacher dès que les danseurs veulent partir. A peine sont-ils arrivés, qu'ils sortent tous à la fois de leur retraite en faisant des huées et en criant comme des enragés: ils viennent ainsi assister à la danse; alors les jeunes filles du lieu, parées le mieux qu'il leur a été possible, se joignent aux danseurs. Leur manière de danser est assez singulière; c'est plutôt une marche qu'une danse: elle consiste principalement à frapper du pied en cadence toujours soutenue, et à accompagner cela d'un mouvement du corps, assez semblable à celui d'un boiteux. Les instrumens qui servent dans une pareille fête, consis-

tent dans des espèces de flûtes faites d'un morceau de gros roseau, d'environ trois pieds de long, et donnant chacune un son différent. Elles peuvent s'accorder de manière à produire des espèces d'airs. Le fruit retentissant de l'ahouai joue aussi un grand rôle dans cette musique ; on en fait des bracelets pour les jambes, et des trouses que l'on agite avec bruit au bout d'un bâton.

Au rapport d'un observateur distingué, la langue des Galibis est douce, agréable, abondante en voyelles, ainsi qu'en synonymes ; sa syntaxe est aussi ordonnée que s'ils avaient une académie. Plusieurs auteurs du reste nous ont donné des notions fort étendues sur cet idiome ; mais on distingue principalement le

vocabulaire de Préfontaine et les espèces de dialogues de Biet.

Voilà à peu près ce qu'on a pu rassembler de plus important sur les usages de la principale nation de la Guyane, qui, selon M. de Malouet, ne se compose plus guère en tout que de dix mille individus. Il est très-probable que l'on ne parviendra jamais à leur faire subir entièrement le joug de la civilisation, si l'on n'a point d'égard à leur caractère moral : il n'y a guère que des missionnaires instruits qui pussent les rassembler en villages ; mais il faudrait qu'ils usassent de la plus extrême tolérance, et qu'ils leur laissassent encore en partie leurs coutumes. Cette égalité que nous avons si douloureusement cherchée sans pouvoir y atteindre, comme

le dit un auteur déjà cité, ils l'ont trouvée et la maintiennent sans effort. La parfaite indépendance est pour eux le plus précieux supplément de tout ce qui, selon nous, manque à leur civilisation : il faut donc les laisser jouir entièrement de cette douce indépendance, qu'ils regardent comme le premier des biens ; mais on peut rendre leur sort plus heureux en les engageant, autant que possible, à se livrer à l'agriculture et à des échanges dont ils pourraient tirer autant d'avantage que les Européens.

Les Galibis ne sont pas les seuls indigènes existant dans la Guyane française : il existe un grand nombre d'autres nations peu considérables, dont quelques-unes dominent l'intérieur, et sur lesquelles on n'a que des notions fort peu étendues.

~~~~~  
CHAPITRE VI.
—————

Guyane portugaise.

LES Portugais occupaient autrefois vingt-cinq ou trente lieues de terrain compris entre le fleuve des Amazones et la rivière du cap de Nord ; mais on leur céda en 1809 les possessions françaises qu'ils ont en partie restituées par le traité de 1814 : nous ne décrirons donc sous le nom de Guyane portugaise que la partie anciennement peuplée par les colons brasi-liens, et nous nous réglerons sur les anciennes limites.

L'on n'a pu se procurer qu'un très-

petit nombre de détails intéressans sur ce beau pays, qui a la plus grande analogie avec la capitainerie du Para, et qui en est considérée comme une dépendance. Le territoire n'a pas partout la même fertilité, et il est plutôt bas que montueux; les arbres acquièrent une grosseur considérable, surtout dans le voisinage des fleuves et dans les terrains humides. Ceux que l'on considère comme les plus utiles, dont les produits peuvent former une branche de commerce, sont le myrtus cariophyllata, ou arbre tout épice, le pechurim, qui peut remplacer la muscade, le copahu, et le cacaoier formant vers certaines parages des forêts assez considérables.

Le Rio Negro, qui établit la communication de l'Amazone avec l'Ore-

noque, peut être considéré avec juste raison comme la rivière la plus considérable de cette partie de la Guyane. Il prend naissance dans la province de Popayan, au nord du Hyapura, avec lequel il court parallèlement douze lieues avant de se jeter dans l'Amazone; il se sépare en deux bras inégaux. La Condamine, qui mesura la branche orientale à trois lieues de l'Amazone, lui trouva 1,203 toises de largeur dans la partie la plus étroite. Le même voyageur dit qu'il s'élargit considérablement à mesure qu'il s'éloigne du grand fleuve, et que les deux rives sont quelquefois éloignées de quatre et six lieues. C'est à environ vingt-cinq lieues de son embouchure que l'on rencontre le plus considérable des tributaires qui

viennent le grossir de leurs eaux : le Rio Branco se jette par quatre bouches différentes ; les trois premières sont rapprochées ; l'autre est à quatre lieues. C'est vers ces parages que l'on a placé le fameux lac Parima, dont on nie maintenant l'existence. Vers 1740, un voyageur hardi eut la folie d'aller à sa recherche ; mais après avoir traversé de vastes campagnes désertes avec des peines et des fatigues incroyables, il se trouva dans le Rio Negro sans avoir rien rencontré de satisfaisant.

Ce malheureux essai n'a point découragé d'autres voyageurs entreprenans, puisque M. Depons parle d'une expédition moderne qui fut entreprise pour découvrir ce pays et n'eut que la plus malheureuse issue.

Le pays arrosé par le Rio Negro , est peuplé de quelques missions beaucoup plus nombreuses autrefois qu'elles ne le sont maintenant ; on n'a que fort peu de détails sur les Indiens que l'on est parvenu à y rassembler. Ils seraient cependant d'un bien vif intérêt, et feraient connaître les mœurs des peuplades entièrement sauvages qui se rencontrent dans ces vastes contrées.

La capitale de la Guyane portugaise est située sur la branche orientale du Rio Negro qui lui donne son nom , bâtie sur une colline à trois lieues du fleuve des Amazones. Elle commence à prendre quelque importance ; son origine est due à quelques familles des nations Bamba, Barré et Passé, qui s'établirent près d'un

fort que l'on avait bâti sur son emplacement, et que l'on conserve encore. Cette ville est un entrepôt général des marchandises destinées à l'exportation; on y remarque, au rapport de la Corografia, une corderie de Piassaba, une poterie et une fabrique de tissus de coton, administrées pour le compte de la Real Fazenda; on entend de Villa do Rio Negro le bruit que fait une magnifique cascade formée à une lieue de là par le Rio Cachoera. On compte encore dans ce pays une vingtaine de bourgs plus ou moins considérables, avec un assez grand nombre de villages: celui de Macappa est le plus considérable; il est situé sur le fleuve des Amazones, près d'une rivière à une lieue au nord de la ligne, et se

trouve défendu par le fameux fort dont il prend le nom, et qu'on peut considérer comme le premier établissement des Portugais hors de leurs limites naturelles.

Nous ne quitterons pas ce pays sans dire que le nombre des nations indigènes est prodigieux, si l'on s'en rapporte aux simples indications de la *Corografia*, qui les nomme en grande partie, et presque toujours d'après des documens certains. C'était sur les bords du Rio Dimene que l'on rencontrait autrefois les Guyannas, qui ont donné sans doute leur nom à tout le pays.

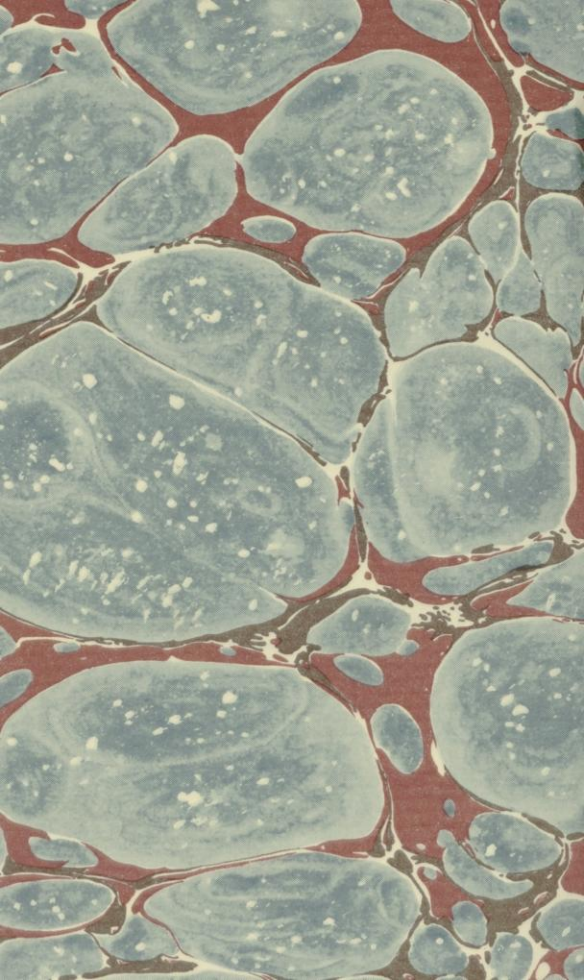
TABLE

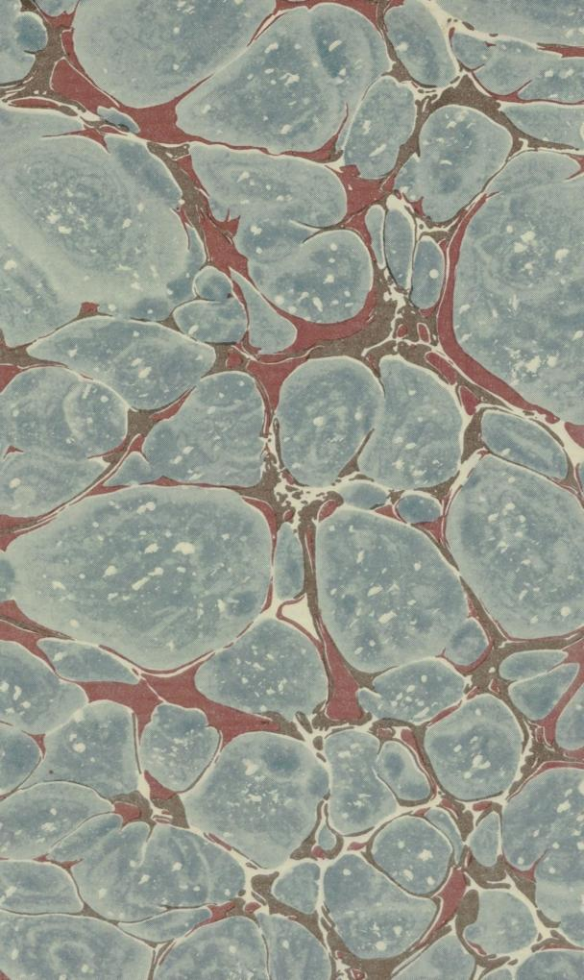
DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

CHAP. I. Aperçu historique.	Page 1
CHAP. II. Géographie générale. Climat. Qualité du terrain. Histoire naturelle.	38
CHAP. III. La ville de Cayenne. Sa situation. La manière dont elle est bâtie. Ses habitans. Leur façon de vivre. Jardin public. Commerce.	66
CHAP. IV. Population. Déportation. Agriculture.	78
CHAP. V. Les Indigènes de la Guyane. Leur état physique. Manière dont ils subviennent à leurs besoins, leur religion, etc.	126
CHAP. VI. Guyane portugaise.	176

Fin de la Table.

DE L'IMPRIMERIE DE D'HAUTEL.





8° R